

Examen de politique générale

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie



**Nations
Unies**

Examen de politique générale

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie



**Nations
Unies**

Genève, 2024

© 2024, Nations Unies
Tous droits réservés dans le monde entier

Les demandes de reproduction ou de photocopie d'extraits de la présente publication doivent être adressées au Copyright Clearance Center depuis le site Web copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, s'adresser à :

Publications des Nations Unies
405 East 42nd Street
New York, New York 10017
États-Unis d'Amérique
Courriel : publications@un.org
Site Web : <https://shop.un.org/>

Les constatations, interprétations et conclusions qui y sont exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation des Nations Unies, de ses fonctionnaires ou des États Membres.

Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention d'une entreprise ou d'un procédé breveté n'implique aucune approbation de la part de l'Organisation des Nations Unies.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/GDS/APP/2024/1
eISBN : 978-92-1-003143-1

Note

La présente étude a été établie par le secrétariat de la CNUCED à partir de recherches effectuées par deux consultants de cet organisme : Jean-Louis Arcand, professeur d'économie internationale à l'Institut de hautes études internationales et du développement (Genève), et Pinyi Chen, chercheuse en économie du développement dans le même établissement. Elle vise à stimuler le débat sur la question examinée.

Le terme « dollar » (\$) s'entend du dollar des États-Unis d'Amérique.

Abréviation : PIB = produit intérieur brut.

Table des matières

Note.....	iii
Résumé	vii
Chapitre 1	
Introduction	1
Mandat	3
Objectifs et considérations générales	3
Chapitre 2	
Zone C de la Cisjordanie occupée.....	7
Fragmentation, restrictions et colonies	9
La zone C et l'intérêt des zones économiques spéciales	15
Chapitre 3	
Données : définition et mesure.....	17
Données géographiques	19
Estimation des dépenses totales des ménages au niveau des localités	20
Chapitre 4	
Le coût social de la fragmentation de la Cisjordanie occupée	27
La zone C, « zone économique défavorable ».....	29
Le coût social de l'occupation.....	34
Gains relatifs.....	34
Gains absolus.....	36
Chapitre 5	
Conclusions.....	39
Annexe 1 - Variables : définition et mesure.....	43
Annexe 2 - Statistiques récapitulatives.....	45
Annexe 3 - Estimations calculées selon la méthode de la meilleure prévision empirique	61
Annexe 4 - Mesure de la luminosité nocturne	65
Bibliographie.....	66



Tableaux

Tableau 1	Statistiques récapitulatives des caractéristiques géographiques des localités de Cisjordanie.....	19
Tableau 2	Statistiques récapitulatives des données sur la luminosité nocturne et des indicateurs de dépenses estimés des localités de Cisjordanie.....	25
Tableau 3	Résultats des régressions : logarithme des dépenses totales estimées (par localité)	30
Tableau 4	Résultat du modèle linéaire généralisé avec transformation de la fonction de lien logarithmique en sinus hyperbolique inverse pour toutes les variables logarithmées	36
Tableau 1.1	Variables : définition et mesure.....	43
Tableau 2.1	Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2011, Cisjordanie	45
Tableau 2.2	Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2011, Gaza	47
Tableau 2.3	Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017, Cisjordanie	49
Tableau 2.4	Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017, Gaza	51
Tableau 2.5	Statistiques récapitulatives : recensement, 2007, Cisjordanie.....	53
Tableau 2.6	Statistiques récapitulatives : recensement, 2007, Gaza	55
Tableau 2.7	Statistiques récapitulatives : recensement, 2017, Cisjordanie	57
Tableau 2.8	Statistiques récapitulatives : recensement, 2017, Gaza.....	59
Tableau 3.1	Résultats des régressions pondérées : logarithme des dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte.....	61



Figures

Figure 1	Zones administratives établies en Cisjordanie par les Accords d'Oslo (1994).....	10
Figure 2	Restrictions d'accès imposées par Israël en Cisjordanie	11
Figure 3	Tracé de la barrière israélienne en Cisjordanie	13
Figure 4	Zones bâties des colonies (2020) et limites municipales (2014) en Cisjordanie	14
Figure 5	Part des localités dans la zone C.....	20
Figure 6	Estimation du niveau et de la croissance des dépenses mensuelles moyennes par équivalent adulte et par localité.....	22
Figure 7	Estimation du taux et de la croissance de la pauvreté par localité (2011-2017) (en pourcentage).....	23
Figure 8	Dépenses totales par localité en Cisjordanie (2011 et 2017).....	24
Figure 9	Cisjordanie : lien entre la part de la zone C dans une localité donnée et le logarithme des dépenses totales estimées dans cette localité	32
Figure 10	Cisjordanie : lien entre la part de la zone C dans une localité donnée et le logarithme des dépenses totales estimées dans cette localité (par province)	33
Figure 11	Cisjordanie : estimations associées à la part de la zone C dans une localité donnée (par province) - modèle semi-paramétrique	33
Figure 12	Cisjordanie : histogrammes des gains de dépenses annuels estimés en pourcentage (par localité) avec différentes spécifications de régression	35
Figure 13	Estimations associées à la part de la zone C dans une localité donnée (par province) - modèle linéaire généralisé	38
Figure 14	Luminosité nocturne : exemples de pixels en taille originale et réduite	65

Résumé

Dans toute la Cisjordanie, la Puissance occupante contrôle les déplacements des Palestiniens et limite leur accès aux ressources productives en érigeant un ensemble d'obstacles administratifs et physiques. Mis en place sur plusieurs niveaux, ce système de contrôle consiste à diviser la Cisjordanie en différentes zones administratives, à appliquer un régime strict de permis et à établir des contrôles administratifs ainsi que des centaines de points de contrôle permanents et temporaires, des barrières, des monticules de terre, des barrages routiers et des tranchées, qui s'ajoutent au mur et aux colonies de peuplement et morcellent la Cisjordanie en un archipel de zones isolées les unes des autres. Les différents éléments de cette matrice de contrôle complexe se renforcent mutuellement et sous-tendent l'annexion de facto de vastes étendues de la Cisjordanie par la Puissance occupante.

Diverses mesures de contrôle imposées dans le cadre de l'occupation entravent le développement économique des zones A et B de la Cisjordanie. Il s'agit notamment de l'interdiction d'importer un certain nombre de technologies et d'intrants visés par la liste des biens à double usage et de nombreuses restrictions à la mobilité et autres obstacles qui font augmenter les coûts de production et nuisent à la compétitivité des producteurs palestiniens sur les marchés nationaux et étrangers.

La zone C, qui représente plus de 60 % de la superficie de la Cisjordanie, est entièrement contrôlée par Israël. Parallèlement à l'expansion des colonies, Israël impose, dans la zone C de la Cisjordanie, des restrictions aux activités économiques palestiniennes encore plus drastiques que dans les zones A et B.

Les zones économiques spéciales bénéficient grandement aux pays qui les mettent en place et leurs retombées sont jugées positives. Toutefois, la classification en zone C de certaines parties de la Cisjordanie produit l'effet inverse : elle n'ouvre pas de perspectives mais entraîne des restrictions, et limite ou détruit le potentiel de l'économie au lieu d'y contribuer. Ainsi, la zone C s'apparente à une « zone économique défavorable » qui freine l'investissement plutôt que de stimuler l'activité économique.

La présente étude vise à quantifier l'incidence de la part relative de la zone C dans les localités palestiniennes sur le bien-être des ménages, mesuré par leurs dépenses. Cette estimation, qui repose sur deux jeux de données transversales portant sur 457 localités réparties dans 10 provinces de Cisjordanie, montre que plus la part de la zone C dans une localité est grande, plus les dépenses totales des ménages en pâtissent. Toutefois, l'ampleur de cet impact varie d'une province à l'autre.

Il ressort de la présente étude, qui complète des études antérieures, que la réduction des restrictions imposées dans la zone C à des niveaux proches de celles qui sont appliquées dans les zones A et B est une étape nécessaire, mais non suffisante, pour mettre fin à l'occupation

conformément aux résolutions applicables de l'ONU, et pourrait entraîner une augmentation notable des dépenses totales des ménages palestiniens (jusqu'à 200 % dans certaines localités) ainsi qu'une forte réduction de la pauvreté dans la majeure partie du Territoire palestinien occupé. Par exemple, en 2017, les dépenses totales des ménages de Cisjordanie, à l'exclusion de la province de Jérusalem, auraient pu être supérieures de 4,4 milliards de dollars (en dollars constants de 2015), soit 57 % de plus que le montant observé cette année-là.

Toutefois, le reclassement en zone A ou B de terres qui relèvent actuellement de la zone C, conformément aux Accords d'Oslo, n'équivaudrait qu'à une levée partielle des restrictions. Si toutes les restrictions étaient levées dans les trois zones, mesure qui irait dans le sens de la fin de l'occupation, les répercussions économiques seraient beaucoup plus grandes.

La conclusion est qu'il est indispensable de mettre un terme aux activités de colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est et d'en réparer les effets, conformément à la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, et de lever toutes les restrictions au développement économique palestinien, notamment dans la zone C, pour éliminer la pauvreté et atteindre les objectifs de développement durable dans le Territoire palestinien occupé, et pour favoriser l'avènement d'un État palestinien viable et souverain, fondé sur la solution des deux États, conformément aux résolutions pertinentes des organes de l'ONU.





Chapitre 1

Introduction





Mandat

L'occupation israélienne a de profondes répercussions socioéconomiques sur le peuple palestinien et lui impose un tribut dont le poids n'a cessé de s'alourdir au fil des ans. Dans le Pacte de Bridgetown, les États membres de la CNUCED ont déclaré que la CNUCED devrait « continuer d'évaluer les perspectives de développement économique du Territoire palestinien occupé et d'examiner les coûts économiques de l'occupation et les obstacles au commerce et au développement, et renforcer son programme d'assistance au peuple palestinien au moyen de ressources adéquates et d'activités opérationnelles efficaces, y compris d'études menées dans le cadre de l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'édification d'un État palestinien indépendant, et en vue d'atténuer les conditions économiques et sociales néfastes imposées au peuple palestinien, conformément à l'Accord d'Accra, au Mandat de Doha et au Maafikiano de Nairobi ».

Dans huit résolutions (69/20, 70/12, 71/20, 72/13, 73/18, 74/10, 75/20 et 77/22), l'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la CNUCED de lui faire rapport sur les coûts économiques que l'occupation israélienne entraînait pour le peuple palestinien. Des analyses et estimations de ces coûts économiques figurent dans une série de rapports établis en réponse à ces résolutions.

Dans ces rapports, la CNUCED fait ressortir le coût économique élevé que l'occupation continue d'imposer au peuple palestinien. Elle souligne également qu'il est urgent de procéder à une évaluation plus approfondie de tous les aspects de ces coûts et de mieux appréhender leurs effets sur le bien-être des Palestiniens et les perspectives de développement économique dans le Territoire palestinien occupé. Dans ce contexte, la CNUCED souligne la nécessité d'assurer un suivi complet et efficace de l'évolution des répercussions économiques de l'occupation et des politiques de

la Puissance occupante, condition indispensable pour promouvoir la paix, remédier aux préjudices subis, atteindre les objectifs de développement durable dans le Territoire palestinien occupé et instaurer une paix juste et durable au Moyen-Orient.

Objectifs et considérations générales

La présente étude contient une analyse du coût économique des restrictions supplémentaires imposées par la Puissance occupante dans la zone C, qui représente plus de 60 % de la superficie totale de la Cisjordanie. Déjà fortement restreinte par la Puissance occupante dans les zones A et B, l'activité économique des Palestiniens l'est encore plus dans la zone C.

Dans la présente étude, qui complète les conclusions d'une étude antérieure sur le coût économique des restrictions supplémentaires imposées par la Puissance occupante aux activités économiques dans la zone C (UNCTAD, 2022), il est procédé à une estimation des incidences négatives de ces restrictions supplémentaires sur le bien-être des ménages palestiniens. Celle-ci consiste à quantifier l'impact de la part relative de la zone C dans les localités palestiniennes sur le bien-être des ménages, mesuré à l'aune de leurs dépenses. On imagine un scénario hypothétique (alternatif) dans lequel la part de la zone C dans chaque localité est nulle. Ainsi, les restrictions de la zone C seraient au niveau de celles imposées dans les zones A et B ; elles demeureraient donc importantes mais seraient relativement moins sévères. Le coût susmentionné est évalué d'un point de vue microéconomique. Compte tenu des jeux de données de recensement et d'enquête utilisés et de la nature microéconométrique de l'analyse, le coût est estimé pour une année (2017) mais les résultats s'appliquent aux autres années. Enfin, une série de conclusions et de recommandations est formulée dans l'étude à l'intention de la Puissance

L'occupation israélienne impose un lourd fardeau socioéconomique au peuple palestinien

occupante, des décideurs palestiniens, de la communauté internationale et des partenaires de développement.

La présente étude s'ajoute aux recherches antérieures de la CNUCED sur l'économie de l'occupation et les incidences de l'occupation sur les conditions socioéconomiques dans le Territoire palestinien occupé. Dans le droit fil des rapports établis à l'intention du Conseil du commerce et du développement et de l'Assemblée générale des Nations Unies, la CNUCED a produit une série d'études techniques sur les coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien, qui résultent de la diminution de l'activité économique et de la destruction d'infrastructures et d'avoirs productifs qui auraient pu contribuer au développement.

En 2022, la CNUCED a évalué d'un point de vue macroéconomique le coût des restrictions imposées par la Puissance occupante dans la zone C de la Cisjordanie en estimant la perte de produit intérieur brut (PIB) qu'elles ont potentiellement entraînée. Dans cette étude, elle a estimé le coût économique des restrictions supplémentaires pesant sur l'activité économique palestinienne dans les 30 % de la zone C disponibles pour le développement palestinien. Leur coût annuel a été estimé à 25,3 % du PIB de la Cisjordanie, et la perte cumulée de PIB pour la période 2000-2020, à 50 milliards de dollars (45 milliards de dollars constants de 2015), soit environ trois fois le PIB de la Cisjordanie et plus de 2,5 fois le PIB palestinien en 2020. Pour obtenir ces estimations, la CNUCED a utilisé une méthode innovante consistant à mesurer la luminosité nocturne, captée par satellite sur une période donnée (UNCTAD, 2022).

En 2021, la CNUCED a estimé les coûts économiques (perte de PIB) pour le peuple palestinien des bouclages ainsi que des restrictions imposées et des opérations militaires menées en Cisjordanie par la Puissance occupante entre 2000 et 2019, au lendemain de la deuxième Intifada, en imaginant un scénario dans lequel

ces événements n'auraient pas eu lieu. Elle a défini une trajectoire de croissance hypothétique pour la période 2000-2019, en supposant que le PIB de la Cisjordanie ne s'était pas contracté de 32,8 % et que l'économie avait au contraire enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7,1 %, comme pendant les périodes 1995-1999 et 2007-2019. Selon ce scénario alternatif, sur la période 2000-2019, le PIB annuel de la Cisjordanie aurait été supérieur de 35 % en moyenne à son niveau effectif et, en 2019, le PIB par habitant aurait été supérieur de 44 % à son niveau effectif (UNCTAD, 2021).

En 2020, la CNUCED a estimé l'impact des bouclages, des restrictions et des opérations militaires liées à l'occupation au cours de la période 2007-2018. D'un point de vue macroéconomique, la croissance économique ainsi sacrifiée aurait pu se traduire par un PIB par habitant de 50 à 100 % supérieur au niveau actuel. Sur la période 2007-2018, la perte cumulée de PIB potentiel, qui représente une partie des coûts économiques subis par la bande de Gaza, a été estimée à 16,7 milliards de dollars (dollars réels de 2015), soit six fois le PIB de Gaza ou 107 % du PIB du Territoire palestinien occupé en 2018 (UNCTAD, 2020).

En 2019, la CNUCED a évalué les réserves palestiniennes existantes et potentielles de pétrole et de gaz naturel qui pourraient être exploitées au bénéfice des Palestiniens, mais auxquelles Israël empêchait ces derniers d'accéder ou qu'il exploitait au profit de sa propre économie. Selon cette étude, en exploitant les ressources naturelles palestiniennes, y compris le pétrole et le gaz, la Puissance occupante imposait au peuple palestinien des coûts élevés qui augmentaient à mesure que l'occupation se poursuivait. En outre, les réserves de pétrole et de gaz naturel découvertes dans le bassin du Levant se chiffraient à 122 000 milliards de pieds cubes de gaz naturel, d'une valeur nette de 453 milliards de dollars (prix de 2017), et à 1,7 milliard de barils de pétrole récupérable, d'une valeur nette d'environ 71 milliards de dollars. D'après l'étude,

ces ressources permettraient d'engranger 524 milliards de dollars de recettes à répartir entre les pays du bassin du Levant, en plus des nombreux avantages immatériels non négligeables qu'elles procureraient en matière de sécurité énergétique et de coopération entre belligérants de longue date. Dans son étude, la CNUCED soulignait en outre la nécessité de conduire de nouveaux travaux de recherche approfondis dans les domaines économique, historique et juridique à la lumière du droit international,

afin d'établir les droits de propriété relatifs aux ressources pétrolières et gazières communes de la région. En conclusion, il était recommandé de mener d'autres études approfondies pour asseoir clairement le droit du peuple palestinien de disposer de ses propres ressources naturelles et de sa part légitime des ressources communes détenues collectivement par plusieurs États voisins de la région, dont Israël (UNCTAD, 2019a).





Chapitre 2

Zone C de la Cisjordanie occupée





Fragmentation, restrictions et colonies

Dans toute la Cisjordanie, la Puissance occupante contrôle les flux commerciaux et les déplacements des Palestiniens et limite leur accès aux ressources naturelles et économiques au moyen de mécanismes administratifs et physiques. Les restrictions se sont intensifiées après le déclenchement de la seconde Intifada, en 2000. Déployé sur plusieurs niveaux, ce système de contrôle consiste à diviser la Cisjordanie en différentes zones administratives, à appliquer un régime strict de permis et à établir des contrôles administratifs et des centaines de points de contrôle permanents et temporaires, des barrières, des monticules de terre, des barrages routiers et des tranchées, qui s'ajoutent au mur et aux colonies et morcellent la Cisjordanie en un archipel de zones isolées les unes des autres. Les différents éléments de cette matrice de contrôle complexe se renforcent mutuellement et sous-tendent l'annexion de facto de vastes étendues de la Cisjordanie par la Puissance occupante.

Seule partie non fragmentée de la Cisjordanie, qui est divisée en îlots déconnectés les uns des autres, la zone C demeure sous contrôle israélien et est en grande partie inaccessible aux producteurs palestiniens, alors qu'elle abrite les ressources naturelles les plus précieuses, notamment des terres fertiles, des minéraux et des pierres, ainsi que des attractions touristiques et des ressources utilisées dans la fabrication de produits cosmétiques. Sous l'effet conjugué du mur et des colonies, la fracturation physique, administrative et juridique du Territoire palestinien occupé s'accroît.

Avant la signature des Accords d'Oslo et la création de l'Autorité nationale palestinienne en 1994, l'Administration civile israélienne gérait les affaires civiles en Cisjordanie. Relevant du Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires, placé sous l'autorité du Ministère de la défense,

l'Administration a été instituée en 1981 par une ordonnance militaire aux termes de laquelle il lui appartenait de gérer les affaires civiles dans la région dans l'intérêt et pour le bien-être de la population, l'objectif étant d'assurer les services publics en tenant compte de la nécessité de garantir une bonne gestion et l'ordre public dans la région (B'Tselem, 2013 ; B'Tselem, 2021). Conformément aux Accords d'Oslo, la Cisjordanie a été divisée en trois zones administratives (A, B et C), dont chacune avait un statut différent en fonction de ses modalités de gouvernance, le statut définitif des zones devant être déterminé ultérieurement. Ainsi, dans la zone A, l'Autorité nationale palestinienne assurait l'administration civile et la gestion de la sécurité ; dans la zone B, l'administration civile incombait à l'Autorité nationale palestinienne et la sécurité était assurée conjointement par l'Autorité nationale palestinienne et Israël ; dans la zone C comprenant les colonies israéliennes, Israël était chargé de l'administration civile et de la sécurité. Les Accords d'Oslo disposaient que la zone C serait d'abord placée sous contrôle israélien, puis passerait progressivement sous le contrôle de l'Autorité nationale palestinienne sur une période de cinq ans. Non seulement ce transfert n'a jamais eu lieu, mais les colonies et les populations de colons ont continué de s'étendre dans la zone C occupée, privant le peuple palestinien de terres, d'eau et de ressources naturelles.

La division de la Cisjordanie en trois zones (A, B et C) était principalement fondée sur des caractéristiques démographiques et non géographiques (B'Tselem, 2013). La zone A représente environ 18 % de la Cisjordanie et englobe les villes palestiniennes et la majeure partie de la population palestinienne de Cisjordanie. La zone B recouvre environ 22 % de la Cisjordanie et se compose en grande partie de zones rurales. La zone C représente environ 60 % de la Cisjordanie et comprend toutes les colonies israéliennes.

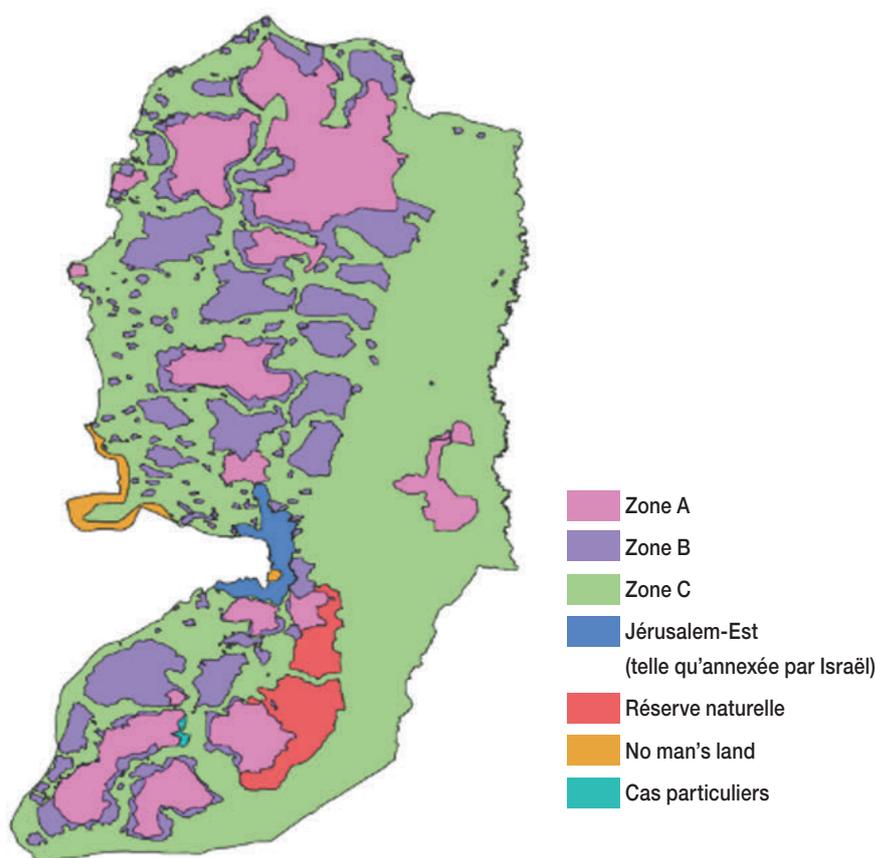
Les restrictions imposées dans la zone C empêchent le développement palestinien et créent une zone économique défavorable

Subdivisées en 166 unités de territoire non contiguës isolées les unes des autres, les zones A et B sont entourées des terres de la zone C, qui s'étend quant à elle d'un seul tenant et abrite la majorité des ressources naturelles de la Cisjordanie (fig. 1). Israël empêche le développement palestinien dans environ 60 % de la zone C en attribuant des terres aux conseils régionaux des colonies, en désignant de larges portions de territoire comme terres domaniales, terres d'arpentage, zones de tir, réserves naturelles ou parcs nationaux, et en imposant des interdictions dans la zone

de jointure aujourd'hui prise entre le mur et la Ligne verte correspondant à la frontière de juin 1967 (B'Tselem, 2013). Dans une étude portant sur les avantages directs, sectoriels et indirects susceptibles de résulter de l'amélioration des infrastructures physiques et institutionnelles, la Banque mondiale (World Bank, 2013a) a conclu que si elles étaient autorisées à mener leurs activités dans la zone C, les entreprises palestiniennes pourraient accroître la valeur de leur production d'au moins 2,2 milliards de dollars par an (estimation prudente).



Figure 1
Zones administratives établies en Cisjordanie par les Accords d'Oslo (1994)



Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

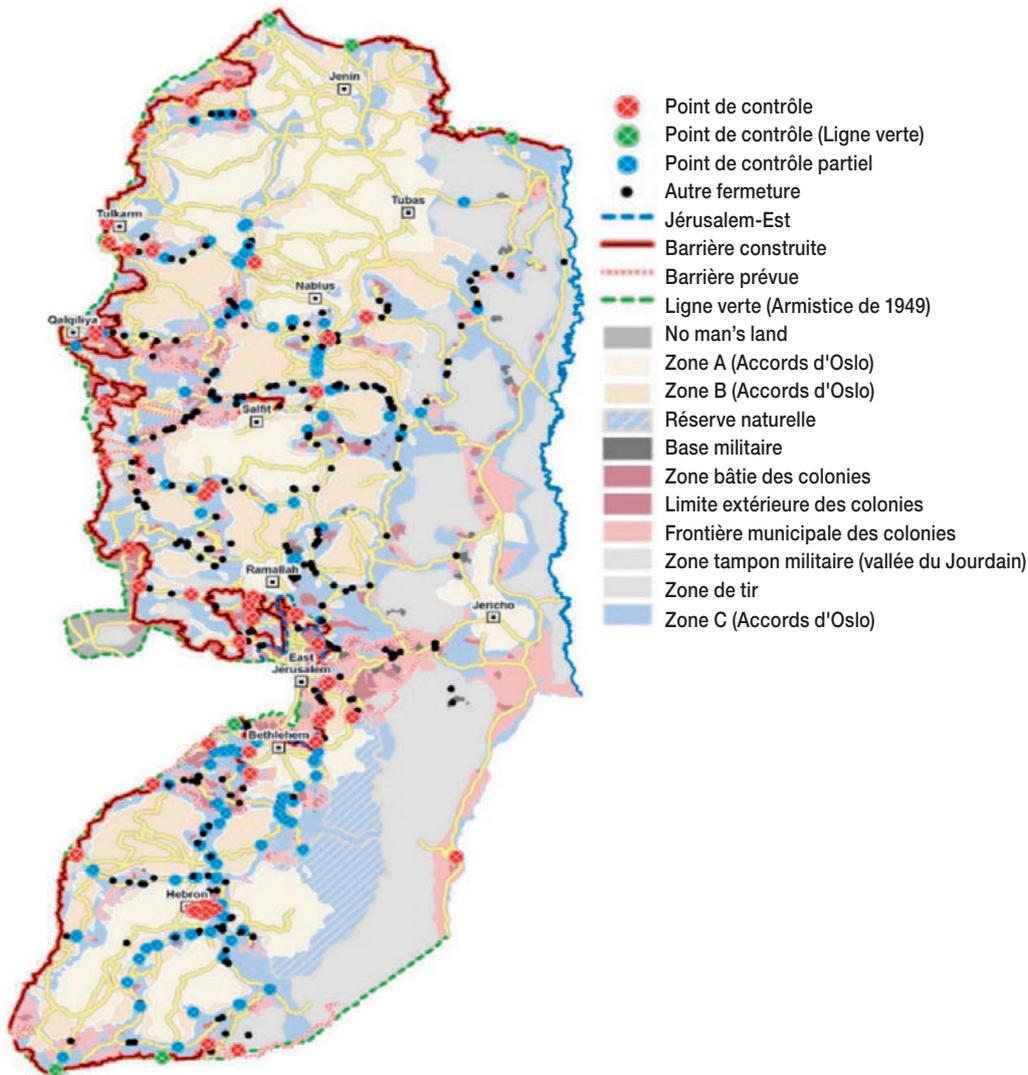
Note : La réserve naturelle se trouve dans la Zone C.



Pour renforcer la fragmentation, la Puissance occupante a mis en place des centaines de points de contrôle et de restrictions, tels que des postes de contrôle permanents et temporaires, des barrières, des monticules de terre, des barrages routiers et des tranchées aux frontières séparant les zones A et B de la zone C (fig. 2). Selon des estimations de la Banque mondiale, un assouplissement des entraves à la circulation routière permettant d'améliorer l'accès aux marchés de 10 % induirait une hausse de 0,6 % de la production

locale de la Cisjordanie et, en l'absence de ces entraves, le PIB par habitant en Cisjordanie serait supérieur de 4,1 à 6,1 % au niveau observé (World Bank, 2018). En outre, si Israël assouplissait certaines autres restrictions, l'économie palestinienne pourrait croître de 33 % d'ici à 2025 (World Bank, 2018). Selon le Bureau central palestinien de statistique, les entraves à la mobilité font perdre aux Palestiniens 60 millions d'heures de travail par an, soit l'équivalent de 274 millions de dollars (Applied Research Institute – Jerusalem,

Figure 2
Restrictions d'accès imposées par Israël en Cisjordanie



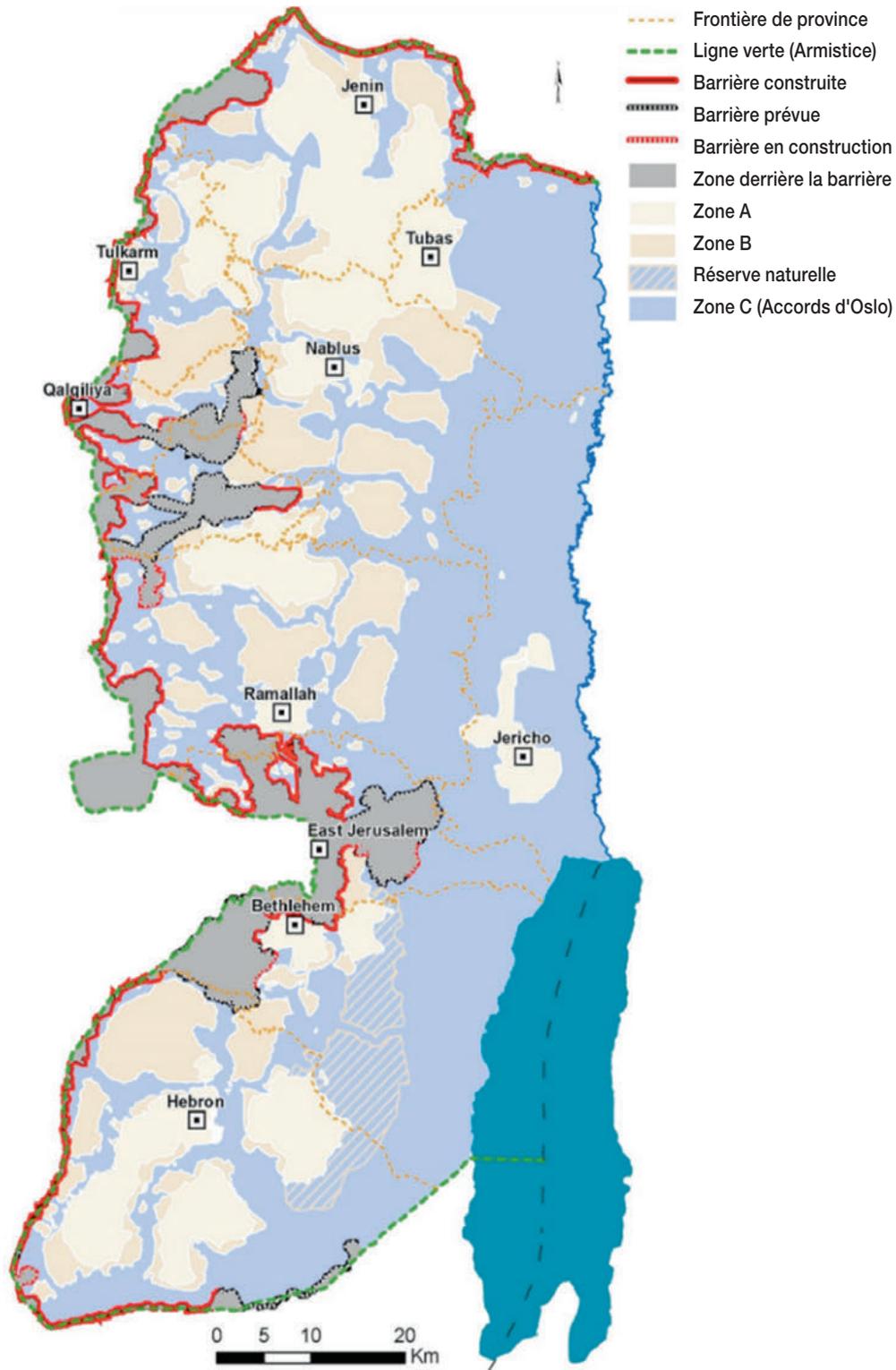
Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

2019). D'après les conclusions d'une étude réalisée par la Banque mondiale en 2013, les bouclages réduisent fortement la probabilité d'avoir un emploi, la rémunération horaire et le nombre de jours travaillés, mais augmentent le nombre d'heures de travail par jour. Ces effets s'expliquent en grande partie par la diminution de la rentabilité des entreprises et de la demande de main-d'œuvre (World Bank, 2013b). Selon cette étude, les points de contrôle coûtent à eux-seuls au moins 6 % de son PIB à l'économie cisjordanienne et l'implantation d'un point de contrôle à une minute d'une localité réduit la probabilité d'y avoir un emploi de 0,41 %, le salaire horaire de 6,3 % et le nombre de jours de travail de 2,6 % (World Bank, 2013b). En 2002, la Puissance occupante a entamé la construction d'un mur qui empiète largement sur le territoire palestinien. En effet, ce mur sera construit à 85 % sur des terres palestiniennes et ne coïncidera pas avec la Ligne verte (frontière internationalement reconnue), dont il mesurera plus du double de la longueur (712 km contre 320 km), ce qui en fait un mur d'annexion à tous égards. Ainsi, la zone de jointure située entre le mur et la Ligne verte s'étend sur plus de 530 km², soit 9,5 % de la superficie de la Cisjordanie (y compris Jérusalem-Est) (fig. 3).

Dès le début de l'occupation en 1967, Israël a commencé à établir des colonies dans la zone C de la Cisjordanie (fig. 4). Le nombre de colons en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, est passé de 198 315 en 2000 à près de 700 000 à la fin de 2022¹. La présence de ces colonies engendre un coût économique considérable pour le peuple palestinien, le dépossède de son droit inaliénable au développement, consolide l'occupation et fait obstacle à une véritable solution des deux États. Les colonies sont stratégiquement implantées à proximité de zones susceptibles de servir de frontières à l'avenir. Elles sont établies de manière à isoler les communautés palestiniennes et à limiter leur expansion. Certaines sont situées le long du Jourdain et séparent la Cisjordanie de la Jordanie, d'autres sont implantées le long de la Ligne verte, séparant les Palestiniens de Cisjordanie du territoire israélien, et d'autres encore ceinturent les villes palestiniennes les plus peuplées, telles que Naplouse et Jérusalem-Est (Allegra and Maggor, 2022). Les faits montrent que la Puissance occupante continue d'épuiser les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, en les exploitant à son profit et au détriment du peuple palestinien (Allegra and Maggor, 2022).

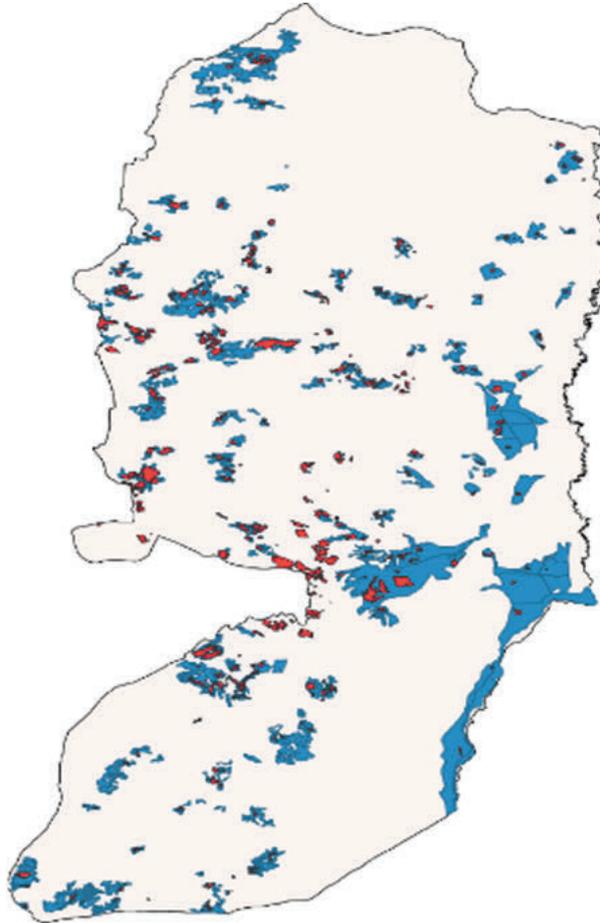
¹ Voir <https://peacenow.org.il/en/settlements-watch/settlements-data/population> et <https://peacenow.org.il/en/settlements-watch/settlements-data/jerusalem>.

➤ **Figure 3**
Tracé de la barrière israélienne en Cisjordanie



Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Figure 4
Zones bâties des colonies (2020) et limites municipales (2014) en Cisjordanie



Source : Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Note : Rouge = zone construite ; bleu = limite municipale.

Parallèlement à l'expansion de ses colonies, Israël impose, dans la zone C de la Cisjordanie, des restrictions aux activités économiques palestiniennes encore plus drastiques que dans les zones A et B. Les Palestiniens ne sont pas autorisés à construire dans 99 % de la zone C. Pour bâtir des logements ou des structures destinées à des activités économiques ou pour développer des infrastructures telles que des routes et des réseaux d'approvisionnement en eau et en électricité, les Palestiniens doivent obtenir un permis des autorités israéliennes. Or, il est extrêmement difficile d'obtenir ces

permis et lorsqu'une structure est construite sans permis, la Puissance occupante la démolit aux frais du propriétaire. C'est l'une des raisons pour lesquelles les conditions socioéconomiques des Palestiniens vivant dans des localités situées en partie ou en totalité dans la zone C sont plus difficiles que dans les zones A et B.

Les données de l'Administration civile israélienne montrent que moins de 1 % des demandes de construction palestiniennes ont été approuvées depuis 2016 et que ce taux a encore baissé ces dernières années (UNCTAD, 2023a). Les Palestiniens sont donc contraints de

construire sans permis pour répondre à leurs besoins fondamentaux, mais les autorités israéliennes ordonnent la destruction de ces structures, comme l'a fait observer le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Au fil des ans, la démolition et la saisie de structures palestiniennes et les déplacements de personnes qu'elles entraînent se sont intensifiés. Les écoles, les canalisations d'eau et les structures humanitaires financées par des donateurs ne sont pas à l'abri des démolitions (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 2023). Les propriétaires doivent souvent démolir leur bien à leurs propres frais pour éviter d'avoir à payer en plus une éventuelle amende imposée par la Puissance occupante, si c'est elle qui effectue la démolition. On estime qu'entre 2009 et 2021, 7 400 structures appartenant à des Palestiniens ont été détruites en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est. Les démolitions et « autodémolitions » se sont multipliées ces derniers temps. En 2022, on a enregistré le plus grand nombre de démolitions d'infrastructures palestiniennes depuis plus d'une décennie. Israël a démoli 953 structures, notamment des citernes d'eau, des entrepôts, des bâtiments agricoles, des locaux d'entreprises et des bâtiments publics. La démolition de 193 logements a entraîné le déplacement de 1 031 Palestiniens, dont la moitié (508) étaient des mineurs. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 2023), 144 structures ont été démolies à Jérusalem-Est, dont 74 par leurs propriétaires, qui évitaient ainsi de payer des amendes supplémentaires.

La zone C et l'intérêt des zones économiques spéciales

Les pays mettent en place des politiques territoriales, telles que la création de zones économiques spéciales, à des fins diverses, notamment pour encourager la croissance et le développement dans

des régions économiquement plus pauvres et défavorisées. L'établissement de zones économiques spéciales est un moyen d'action couramment utilisé dans la plupart des pays en développement et dans de nombreux pays développés pour accélérer le développement. Il s'agit de zones géographiquement définies dans lesquelles l'État s'efforce de promouvoir les investissements, d'opérer une transformation structurelle et d'accélérer le développement, notamment en offrant des incitations fiscales, réglementaires et autres, en octroyant des droits d'utilisation des terres et d'autres avantages et en fournissant un appui en matière d'infrastructures. Ces zones sont généralement soumises à des réglementations économiques différentes de celles des autres régions d'un même pays (UNCTAD, 2019b).

Des travaux de recherche ont été consacrés aux retombées de la création de zones économiques spéciales qui, lorsque les circonstances s'y prêtent, permettent d'accroître les revenus, de promouvoir les exportations, d'attirer des investissements étrangers directs, de créer des emplois et de favoriser le développement des régions ciblées (World Bank, 2015). L'expérience chinoise est souvent présentée comme un exemple de réussite riche d'enseignements. La Chine a mis en place des zones économiques spéciales dans les années 1970. Quelques décennies plus tard, ces zones avaient permis la création de millions d'emplois et représentaient 22 % du PIB, 46 % des investissements étrangers directs dans le pays et 60 % des exportations (World Bank, 2015). Les avantages des zones économiques spéciales en Chine ont été examinés, entre autres, par Alder *et al.* (Alder *et al.*, 2013), la CNUCED (UNCTAD, 2023b), Wang (Wang, 2013) et Wei (Wei, 1995). Les études sur le sujet traitent également des retombées positives des zones économiques spéciales dans différents pays, tels que le Cambodge (Brussevich, 2020) et l'Inde (Aggarwal, 2007 ; Crescenzi, 2012). Elles portent en outre sur d'autres pays et sur les différentes



manières dont les zones économiques spéciales contribuent à la croissance et au développement. La CNUCED (UNCTAD, 2019b) a étudié la croissance exponentielle des zones économiques spéciales et indiqué que plus de 1 000 zones de ce type avaient été créées dans le monde entre 2014 et 2019. En 2019, on dénombrait quelque 5 400 zones économiques spéciales dans 147 pays, et d'autres étaient en cours de création. Dans de nombreux cas, ces zones jouent un rôle clé dans la transformation structurelle et favorisent une participation accrue aux chaînes de valeur mondiales.

Les restrictions multidimensionnelles imposées dans la zone C nuisent au développement de la Palestine. La part de la zone C dans les localités palestiniennes de Cisjordanie s'apparente à une zone économique spéciale défavorable ou

« négative », qui freine les investissements au lieu de les encourager et entrave le développement. Un examen rapide des effets dissuasifs des restrictions imposées dans la zone C du fait de l'occupation laisse penser que le classement en zone C d'une partie d'une localité palestinienne crée une zone économique spéciale défavorable dont les répercussions s'étendent au-delà des limites de la zone. Dans la présente étude, le coût social de ces zones économiques spéciales défavorables est examiné au moyen d'une évaluation des effets de la part de la zone C sur les dépenses totales des ménages dans les localités palestiniennes de Cisjordanie. Le fait d'assurer aux investisseurs palestiniens un meilleur accès à la zone C pourrait concourir à l'élimination de la pauvreté et à une augmentation sensible des dépenses totales des ménages palestiniens.





Chapitre 3

Données : définition et mesure



Données géographiques

Dans le cadre de ses recensements de 2007 et 2017, le Bureau central palestinien des statistiques a divisé la Cisjordanie en 523 localités réparties dans 11 provinces (Ramallah, Jénine, Toubas, Toulkarm, Naplouse, Qalqiliya, Salfit, Jéricho, Jérusalem, Bethléem et Hébron). Dans la présente analyse, il n'est pas tenu compte de la province de Jérusalem, qui est sous contrôle israélien et pour laquelle aucune donnée n'est disponible. Cette province comprend Jérusalem-Est, sous contrôle israélien, ainsi que le reste de la province, qui inclut des colonies israéliennes. Par conséquent, elle est en grande partie inaccessible aux Palestiniens. Toutes les données géographiques ont été transmises par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires au format Shapefile (fichier de forme), y compris les cartes de la Cisjordanie, les divisions administratives de celle-ci en zones A, B

et C et les limites municipales des colonies israéliennes. Le fichier de forme des limites administratives des localités palestiniennes a été transmis par le Bureau central palestinien de statistique pour l'année de recensement 2017. Les données relatives aux localités recensées en 2007 et 2017 ont été harmonisées à partir des informations fournies par le Bureau. L'analyse porte donc sur 457 localités réparties dans les 10 provinces autres que celle de Jérusalem (tableau 1). La part moyenne de la zone C dans les localités de Cisjordanie est de 52 % (la répartition est indiquée dans la figure 5). Les parts moyennes des zones A et B dans les localités de Cisjordanie s'élèvent respectivement à 26 et 20 %. Certaines localités sont entièrement comprises dans les zones A, B ou C. En outre, la part moyenne de la superficie des localités palestiniennes comprise à l'intérieur des limites municipales des colonies israéliennes s'élève à 7,5 %, mais varie sensiblement, de 0 à 93,5 %².

La zone C recouvre 52 % des localités, ce qui limite grandement l'accès des Palestiniens au territoire



Tableau 1
Statistiques récapitulatives des caractéristiques géographiques des localités de Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Médiane	Minimum	Maximum
Superficie de la localité (km ²)	114,0	216,0	61,3	0,3	2 140,0
Part de la localité dans la zone A	0,209	0,343	0,000	0,000	1,000
Part de la localité dans la zone B	0,259	0,298	0,145	0,000	1,000
Part de la localité dans la zone C	0,517	0,366	0,555	0,000	1,000
Part des colonies israéliennes dans la localité	0,075	0,141	0,000	0,000	0,935
Nombre d'observations : 475					

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et du Bureau central palestinien de statistique.

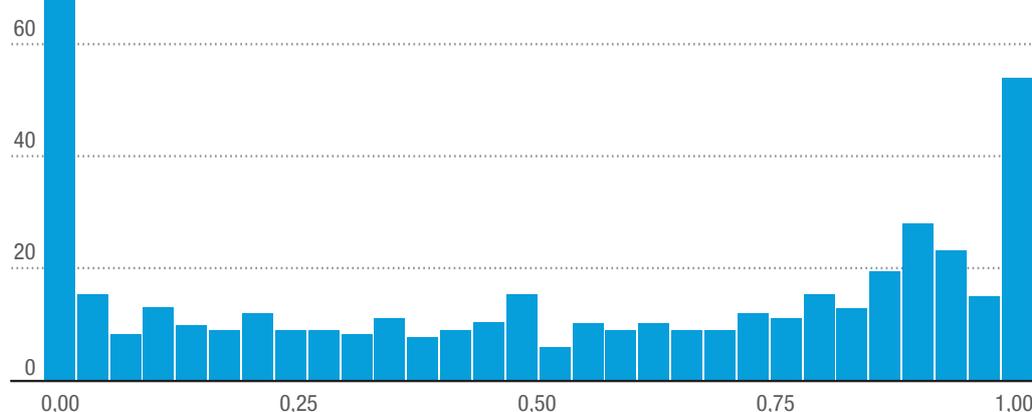
Note : La province de Jérusalem et ses localités ne sont pas prises en compte dans les données.

² Le Bureau central palestinien de statistique a divisé la Cisjordanie en localités à des fins statistiques. La localité est la plus petite unité statistique géographique du recensement. Elle ne tient pas compte des colonies israéliennes construites sur des terres palestiniennes. Ainsi, certaines localités se trouvent à l'intérieur des limites municipales de colonies israéliennes, mais restent des terres palestiniennes prises par la Puissance occupante.



Figure 5
Part des localités dans la zone C

(En pourcentage)



Source : CNUCED.

Estimation des dépenses totales des ménages au niveau des localités

Les estimations des dépenses totales des ménages par localité sont obtenues suivant la méthode de la meilleure prévision empirique, qui permet d'estimer en deux étapes le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, comme l'a déjà fait la CNUCED (UNCTAD, 2021). La première étape consiste à utiliser les données des enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation pour estimer les équations de régression statistique des dépenses des ménages par équivalent adulte, sur la base des caractéristiques observables des ménages. Dans un second temps, les coefficients estimés obtenus à partir des équations de régression sont appliqués aux données du recensement, qui portent sur un plus grand nombre de ménages, pour déterminer le niveau de dépenses du ménage par équivalent adulte. Pour estimer la relation statistique qui lie les dépenses des ménages par équivalent adulte aux caractéristiques du ménage, celles-ci doivent être disponibles à la fois dans les données du recensement et dans celles issues de l'enquête sur les ménages, qui servent de base à l'estimation (voir les annexes 1 et 2).

Les recensements palestiniens, comme ceux de presque tous les autres pays, ne comportent pas de données sur la consommation, les dépenses ou les revenus des ménages ou des particuliers. Cependant, dans le cadre des enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation de 2011 et 2017, ainsi que des recensements de 2007 et 2017, des données ont été recueillies sur un ensemble relativement large de variables communes, notamment l'emplacement (zone urbaine, zone rurale ou camp de réfugiés), les caractéristiques du chef de famille (niveau d'éducation, situation professionnelle, etc.), le secteur d'emploi, les caractéristiques démographiques du ménage, l'accès aux services de base tels que l'eau, ainsi que les caractéristiques du logement et les possessions du ménage.

Les estimations des dépenses par équivalent adulte ont été établies à partir des résultats des régressions (voir l'annexe 3). Les résultats des régressions pondérées du logarithme des dépenses par équivalent adulte (en dollars constants de 2015) sur l'ensemble des covariables standard interagissent avec les variables régionales fictives de la Cisjordanie et de Gaza, ce qui permet d'obtenir de meilleures estimations régionales. L'inclusion de toutes les données de recensement accroît l'efficacité des



estimations régionales, car l'augmentation de la taille de l'échantillon améliore la précision et réduit le terme d'erreur³.

Afin d'optimiser la comparabilité entre les indicateurs synthétiques de dépenses établis à partir des données du recensement et les coefficients estimés, un ensemble de covariables commun aux deux enquêtes par sondage a été maintenu dans les régressions pour 2011 et 2017⁴.

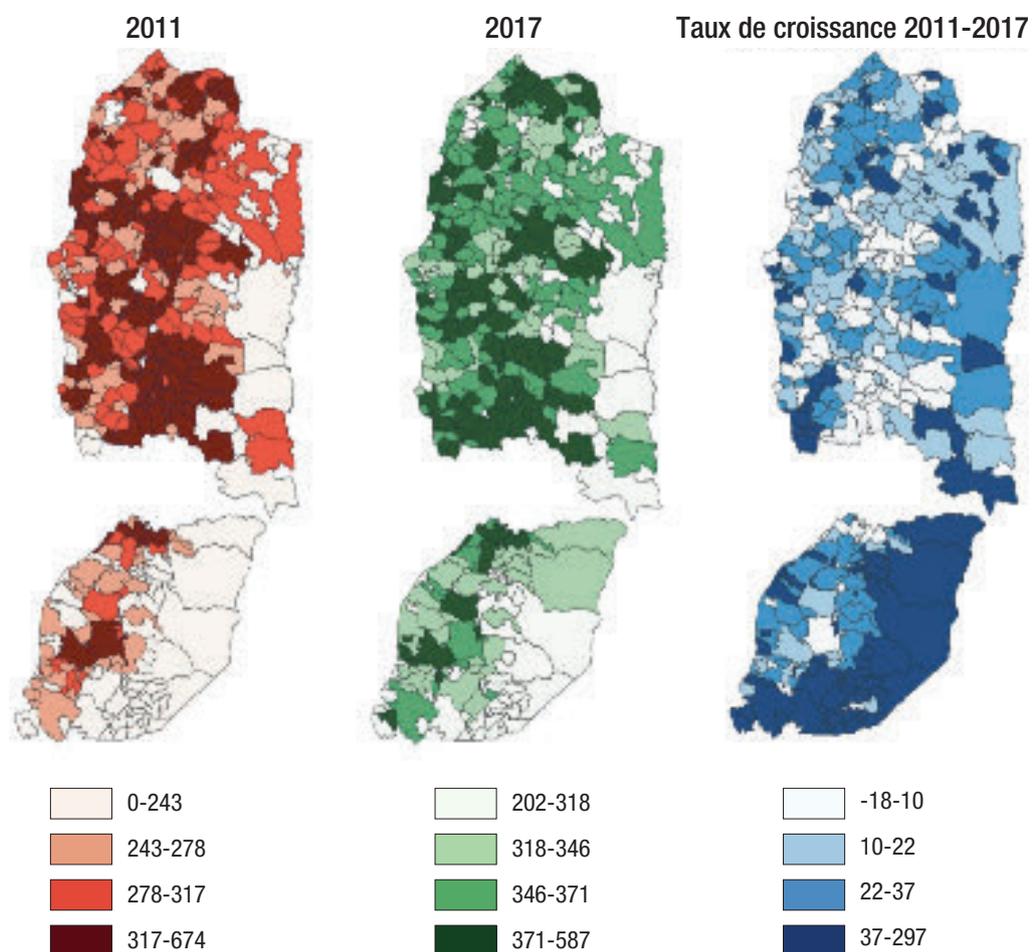
Les figures 6 et 7 illustrent les dépenses moyennes estimées par équivalent adulte et les taux de pauvreté par localité. Globalement, les dépenses par équivalent adulte ont augmenté entre 2011 et 2017.

La répartition spatiale des dépenses par équivalent adulte ne change pas beaucoup en général. On constate une convergence, puisque la croissance est plus élevée dans les zones où les dépenses par équivalent adulte étaient initialement plus faibles en 2011. Entre 2011 et 2017, la répartition spatiale de la pauvreté est restée stable, l'est et le sud étant plus pauvres que le reste de la Cisjordanie. En outre, les régions les plus pauvres de Cisjordanie sont celles qui se trouvent entièrement ou partiellement dans la zone C, à savoir la vallée du Jourdain et le sud.

³ La méthode employée est la même que dans Elbers *et al.* (Elbers *et al.*, 2003) et Molina *et al.* (Molina *et al.*, 2015) (voir les annexes 1 et 2).

⁴ Ces estimations diffèrent de celles figurant dans de précédents documents de la CNUCED (UNCTAD, 2020 ; UNCTAD, 2021) à trois égards : premièrement, dans ces documents, on utilise un échantillon des données des recensements (environ 20 %), alors que dans la présente étude, toutes les données de recensement sont mobilisées. Deuxièmement, dans ces mêmes documents, les données de la province de Jérusalem sont prises en compte, ce qui n'est pas le cas ici. Troisièmement, dans la présente étude, les régressions sont pondérées. Autrement dit, elles incorporent le coefficient de pondération du ménage (l'inverse de la probabilité de sélection du ménage). Ces pondérations sont utilisées pour corriger ou ajuster les facteurs d'extrapolation de l'état de référence dans les régressions.

Figure 6
Estimation du niveau et de la croissance des dépenses mensuelles moyennes par équivalent adulte et par localité
 (En dollars constants de 2015)

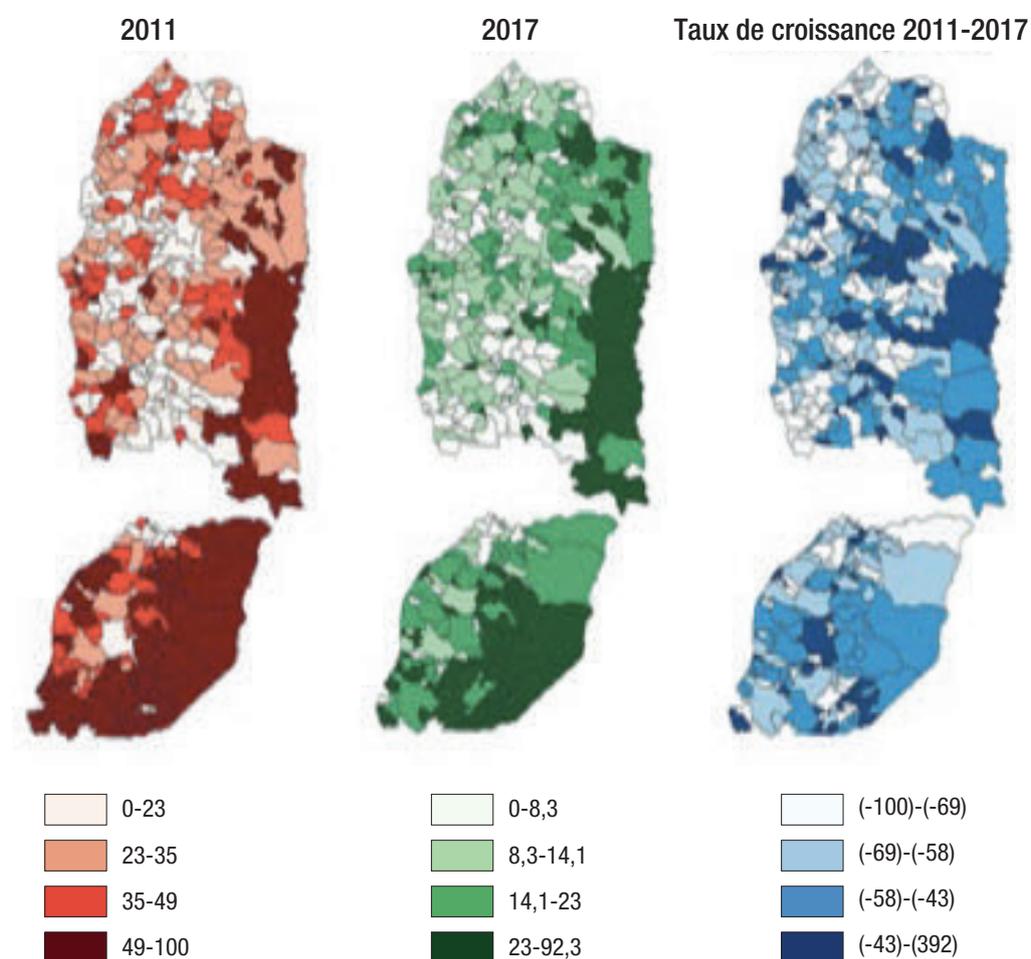


Source : CNUCED.

Note : Les valeurs indiquées dans la légende sont séparées en quartiles.



Figure 7
Estimation du taux et de la croissance de la pauvreté par localité
(2011-2017)
 (En pourcentage)



Source : CNUCED.

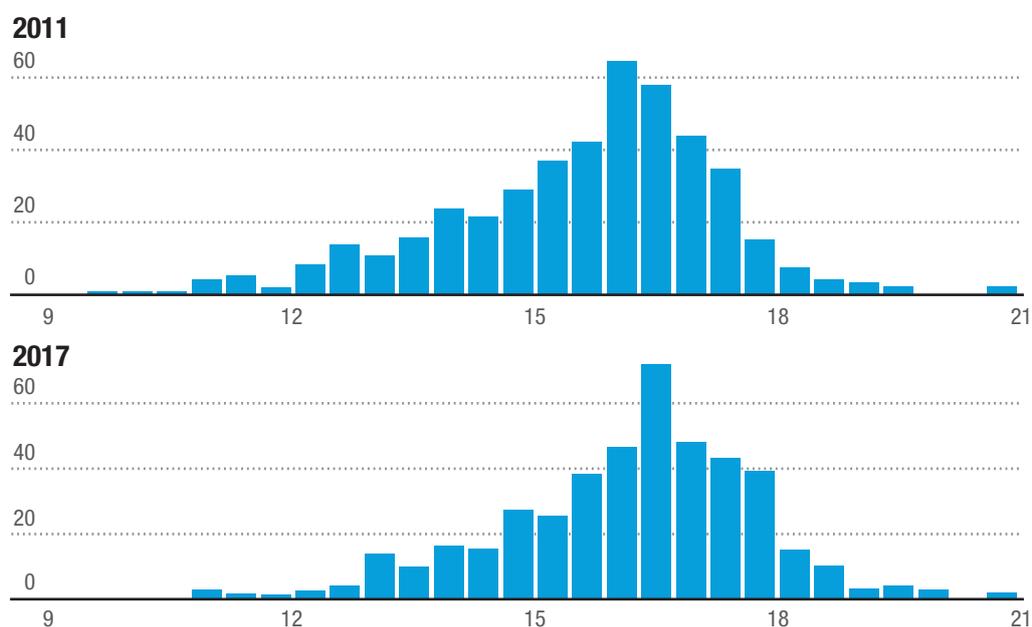
Note : Les valeurs indiquées dans la légende sont séparées en quartiles.



Les dépenses totales estimées au niveau des localités sont hétérogènes, comme le montrent les histogrammes, lorsque l'on utilise une échelle logarithmique (fig. 8). En 2011, la moyenne des dépenses totales des localités s'élevait à 9,9 millions de dollars et la médiane à 4,1 millions. En 2017, la moyenne était de 15,5 millions de dollars et la médiane de 6,4 millions.

Les écarts types notables de 30,0 millions de dollars et 42,4 millions, respectivement, révèlent de fortes inégalités. Comme le montre la figure, la distribution s'est déplacée vers la droite entre 2011 et 2017, ce qui reflète une croissance économique minime en Cisjordanie, les dépenses totales étant passées de 4,54 milliards de dollars en 2011 à 7,11 milliards en 2017.

Figure 8
Dépenses totales par localité en Cisjordanie (2011 et 2017)



Source : CNUCED.

Les dépenses moyennes estimées des localités par équivalent adulte ont augmenté de 28 % entre 2011 et 2017 (tableau 2). Toutefois, compte tenu de la croissance démographique, les dépenses moyennes des localités ont augmenté de

54 %, passant de 277 dollars en 2011 à 345 dollars en 2017. La luminosité nocturne moyenne annuelle des localités hors des limites municipales des colonies israéliennes a augmenté de 28 % entre 2011 et 2017.



Tableau 2

Statistiques récapitulatives des données sur la luminosité nocturne et des indicateurs de dépenses estimés des localités de Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Médiane	Minimum	Maximum
Données de panel (2011)					
Dépenses moyennes par équivalent adulte (dollars constants de 2015)	277	72	279	73	674
Dépenses annuelles totales des ménages dans les localités (en milliers de dollars constants de 2015)	9 940	30 100	4 167	4	404 000
Luminosité nocturne moyenne annuelle des localités hors des limites municipales des colonies israéliennes ($nWcm^{-2} sr^{-1}$)	5,8	8,5	3,1	0,0	67,8
Données de panel (2017)					
Dépenses moyennes par équivalent adulte (dollars constants de 2015)	345	51	346	202	587
Dépenses annuelles totales des ménages dans les localités (en milliers de dollars constants de 2015)	15 300	42 100	6 381	6	563 000
Luminosité nocturne moyenne annuelle des localités hors des limites municipales des colonies israéliennes ($nWcm^{-2} sr^{-1}$)	7,8	9,2	4,9	0,2	71,9
Nombre d'observations : 475					

Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données du Bureau central palestinien de statistique et des données sur la luminosité nocturne de la gamme Black Marble de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA).

Note : À l'exclusion des données sur la luminosité nocturne des colonies de la zone C et de Jérusalem-Est (voir l'annexe 4).



Chapitre 4

Le coût social de la fragmentation de la Cisjordanie occupée



La zone C représente plus de 60 % de la superficie totale de la Cisjordanie. Elle possède les terres les plus fertiles et les ressources naturelles les plus précieuses de la Cisjordanie, dont elle est également la seule partie contigüe. Déjà fortement restreinte par l'occupation dans les zones A et B, l'activité économique des Palestiniens l'est encore plus dans la zone C. Les restrictions découragent les investissements palestiniens, étouffent l'économie et nuisent au bien-être des ménages. L'expansion continue des colonies de peuplement dépossède les Palestiniens de la majeure partie de la zone C, des ressources naturelles qui s'y trouvent et de son potentiel économique, ce qui entraîne des conséquences socioéconomiques considérables.

On trouvera dans le présent chapitre une estimation d'une partie du coût économique de l'occupation de la zone C en ce qui concerne la perte de bien-être que subissent les ménages. Il est essentiel de noter que le coût estimatif est partiel et ne comprend pas le coût des restrictions imposées dans les zones A et B qui, on le suppose, persisteraient si les restrictions imposées dans la zone C étaient modifiées pour ressembler à celles que la Puissance occupante impose dans les zones A et B. La CNUCED s'emploie ici à estimer les effets néfastes que les restrictions en vigueur dans la zone C ont sur le bien-être des ménages dans les localités palestiniennes, en utilisant le niveau des dépenses comme indicateur indirect. Le coût, exprimé en pourcentage et en dollars, est mesuré à l'aide d'un scénario hypothétique qui inverse l'incidence négative de la part de la zone C dans les localités palestiniennes sur les dépenses totales des ménages. Il exclut plusieurs éléments, autres que les dépenses, par lesquels l'occupation nuit gravement au bien-être général du peuple palestinien.

La zone C, « zone économique défavorable »

L'occupation entrave les investissements dans la zone C et les environs, de sorte que la zone C est comparable à une « zone économique défavorable ». Dans la présente section, la CNUCED examine la relation

entre la part que représente la zone C dans une localité et les dépenses totales des ménages qui vivent dans cette localité. Un modèle économétrique est élaboré avec : les dépenses totales par localité en fonction d'une variable fictive de période (= 1 pour 2017 et 0 dans les autres cas), pour tenir compte de l'augmentation des dépenses totales et de la croissance démographique ; neuf variables fictives de provinces (Ramallah est la variable fictive exclue), pour tenir compte des caractéristiques latentes des provinces, Ramallah étant la référence ; le logarithme de la superficie de la localité. Les résultats fournis dans la colonne 1 du tableau 3 représentent les estimations correspondantes, les dépenses totales des localités étant exprimées sous forme logarithmique et les erreurs types regroupées au niveau des provinces pour tenir compte des perturbations aléatoires communes aux localités d'une province donnée. Même cette spécification élémentaire compte pour 31,5 % de la variance de la variable réponse.

Dans la colonne 2, afin de capturer une part importante de la variance résiduelle due aux estimations des dépenses totales pour les petites zones, le logarithme de la luminosité moyenne de la localité (en dehors des limites municipales des implantations israéliennes) est ajouté. L'estimation ponctuelle de l'élasticité est proche de 1, ce qui indique qu'une augmentation de 1 % de la luminosité

La réaffectation des terres de la zone C pourrait conduire à un accroissement de 200 % des dépenses des ménages

moyenne est associée, toutes choses étant égales par ailleurs, à une augmentation de 1 % des dépenses palestiniennes. Dans ce contexte, la R^2 passe à 0,595, ce qui suggère une forte corrélation entre la luminosité et les dépenses.

Dans la colonne 3, on ajoute la part (qui varie entre 0 et 1) de la zone C dans la zone de la localité. La colonne donne les gains potentiels non réalisés qui résulteraient d'un contrôle palestinien accru de la zone C. On peut estimer ces gains en observant la variation substantielle de la part des localités sous contrôle palestinien effectif (zones A et B) et le nombre considérable de localités se situant à chaque extrémité. Néanmoins, cette part est invariante dans le temps et ne peut donc pas, d'un point de vue statistique, exploiter la variance intralocale de la part pour déterminer son effet, puisqu'il n'y en a pas. L'estimation ponctuelle précise associée à la part que représente la zone C dans chaque localité est indiquée dans la colonne 3. Ce chiffre (-1,466) signifie que si une localité hypothétique qui se trouve entièrement dans la zone C est intégralement réaffectée aux zones A ou B, ses dépenses totales

augmenteront de 146,6 %. On trouvera à la figure 9 une représentation graphique de cette relation, où la ligne droite représente la relation entre la part de la zone C dans une localité et le logarithme des dépenses totales dans cette localité, les autres covariables étant contrôlées.

Dans la colonne 4, on laisse la part de la zone C dans chaque localité varier selon la province. Les coefficients varient de -1,066 (Jénine) à -2,084 (Jéricho), Ramallah étant proche de la moyenne de la Cisjordanie avec un coefficient de -1,426. Les résultats des estimations donnent à penser que la plupart des différences sont statistiquement significatives aux niveaux de confiance habituels. L'hétérogénéité observée dans l'effet marginal sur les dépenses totales est illustrée à la figure 10, qui représente les relations linéaires spécifiques à chaque province.

La part de la zone C dans une localité a de multiples incidences néfastes sur le bien-être des ménages palestiniens : elle les empêche de vivre, de s'épanouir, d'investir, de construire et d'accéder à la terre, à l'eau et aux services vitaux tels que les soins de santé et l'éducation.



Tableau 3
Résultats des régressions : logarithme des dépenses totales estimées (par localité)

Variables indépendantes tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation	(1)	(2)	(3)	(4)
Ordonnée à l'origine	6,435*** (1,692)	0,213 (1,256)	0,486 (0,785)	0,375 (0,841)
Variable fictive pour 2017	0,548*** (0,059)	0,096* (0,052)	0,111* (0,059)	0,118* (0,061)
Jénine	-0,456*** (0,034)	0,483*** (0,091)	0,300*** (0,057)	0,145** (0,062)
Toubas	-1,960*** (0,021)	-0,566*** (0,131)	-0,504*** (0,086)	-0,467*** (0,050)
Toulkarm	0,020 (0,029)	0,313*** (0,034)	0,273*** (0,021)	-0,050 (0,047)
Naplouse	-0,199*** (0,004)	0,313*** (0,048)	0,117*** (0,031)	0,143*** (0,040)
Qalqiliya	-0,698*** (0,070)	-0,804*** (0,046)	-0,395*** (0,040)	-0,009 (0,065)

Variables indépendantes tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation	(1)	(2)	(3)	(4)
Salfit	-0,267*** (0,019)	-0,522*** (0,027)	-0,263*** (0,028)	-0,281*** (0,066)
Jéricho	-1,186*** (0,102)	-0,716*** (0,079)	-0,504*** (0,062)	-0,061 (0,066)
Bethléem	0,083 (0,068)	-0,117** (0,048)	0,008 (0,029)	0,137** (0,058)
Hébron	-0,711*** (0,003)	0,090 (0,075)	0,020 (0,047)	0,299*** (0,038)
Logarithme de la superficie de la localité	0,593*** (0,103)	0,809*** (0,071)	0,845*** (0,044)	0,853*** (0,051)
Logarithme de la luminosité nocturne hors des colonies de peuplement		1,177*** (0,110)	1,138*** (0,070)	1,120*** (0,070)
Part de la zone C dans la localité			-1,466*** (0,134)	
Part de la zone C dans la localité x Jénine				-1,066*** (0,041)
Part de la zone C dans la localité x Toubas				-1,531*** (0,075)
Part de la zone C dans la localité x Toulkarm				-0,779*** (0,037)
Part de la zone C dans la localité x Naplouse				-1,500*** (0,020)
Part de la zone C dans la localité x Qalqiliya				-1,919*** (0,078)
Part de la zone C dans la localité x Salfit				-1,408*** (0,109)
Part de la zone C dans la localité x Ramallah				-1,426*** (0,084)
Part de la zone C dans la localité x Jéricho				-2,084*** (0,173)
Part de la zone C dans la localité x Bethléem				-1,631*** (0,095)
Part de la zone C dans la localité x Hébron				-2,008*** (0,044)
R ²	0,323	0,601	0,693	0,699
R ² ajustée	0,315	0,595	0,689	0,691
Nombre d'observations	914	914	914	914

* p < 0,1

** p < 0,05

*** p < 0,01

Source : CNUCED.

Note : Les erreurs types sont regroupées au niveau des provinces et sont entre parenthèses (457 localités et 10 provinces ; deux années sont couvertes (2011 et 2017)).

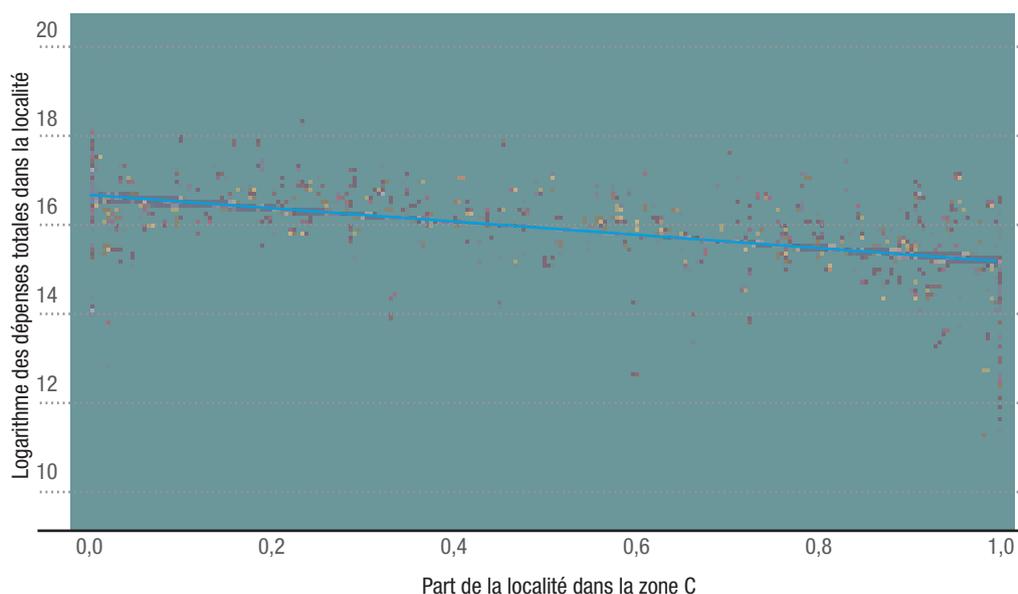
Abréviation : R² = proportion de la variation d'une variable dépendante qui est expliquée par une variable indépendante.

Étant donné la relative hétérogénéité des données à partir desquelles a été établi le diagramme de dispersion présenté à la figure 9, la CNUCED procède ensuite à une estimation semi-paramétrique, dans laquelle les effets de la superficie de la localité, de la luminosité nocturne hors des colonies de peuplement et de la part de la localité dans la zone C ne sont pas contraints d'être linéaires et peuvent varier d'une province à l'autre. L'estimation est établie selon un modèle additif généralisé standard avec des fonctions lisses, elles-mêmes estimées à l'aide de splines de régression pénalisés. Les figures 10 et 11 montrent les estimations semi-paramétriques associées à la part d'une localité qui n'est pas en

zone A ou B. Comme prévu, le passage à un modèle non linéaire révèle à la fois une plus grande hétérogénéité et une non-monotonie, c'est-à-dire que, dans la plupart des provinces, il existe des plages de la variable « part » pour lesquelles la relation n'est pas décroissante, et dans les provinces qui comptent un nombre relativement faible de localités (comme Jéricho et Toubas), l'effet marginal (la pente) change de signe au moins deux fois. Toutefois, l'une des caractéristiques communes à presque toutes les provinces est que les effets marginaux (les pentes) sont particulièrement importants (en valeur absolue) lorsque la part de la localité en zone A ou B est proche de 1.



Figure 9
Cisjordanie : lien entre la part de la zone C dans une localité donnée et le logarithme des dépenses totales estimées dans cette localité

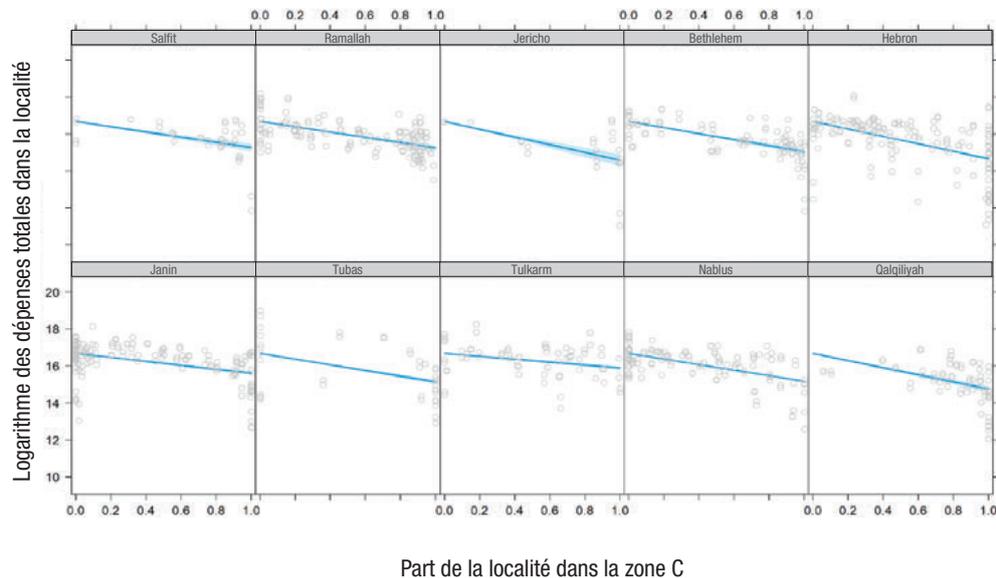


Source : CNUCED.





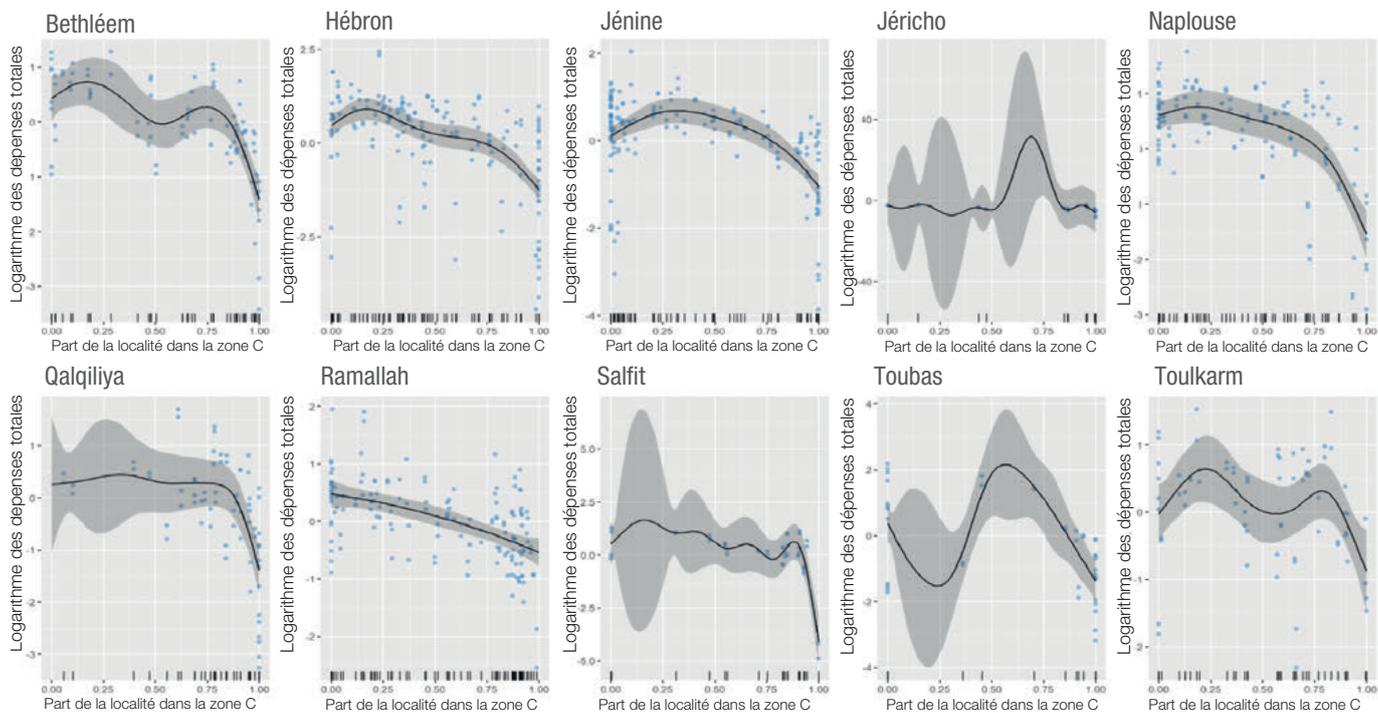
Figure 10
Cisjordanie : lien entre la part de la zone C dans une localité donnée et le logarithme des dépenses totales estimées dans cette localité (par province)



Source : CNUCED



Figure 11
Cisjordanie : estimations associées à la part de la zone C dans une localité donnée (par province) - modèle semi-paramétrique



Source : CNUCED.



Le coût social de l'occupation

La CNUCED a procédé à un exercice hypothétique qui consiste à utiliser les estimations pour calculer, en termes relatifs et absolus, les gains de dépenses totales qui résulteraient, pour une localité donnée de Cisjordanie, de la réaffectation de la totalité des terres de cette localité à la zone A ou à la zone B. Il s'agit d'une évaluation directe du coût de l'occupation dans la mesure où celui-ci se manifeste par des restrictions à l'utilisation des terres par les Palestiniens.

Gains relatifs

La transformation logarithmique de la variable dépendante dans les résultats linéaires présentés à la figure 12 et dans le tableau 3 rend ces résultats pertinents pour le calcul des gains relatifs qui résulteraient de l'affectation de toutes les terres d'une localité à la zone A ou à la zone B. La raison en est que l'utilisation du logarithme des dépenses totales comme variable réponse implique que la moyenne conditionnelle estimée est $E(\log(y)) = Xb$, où « y » correspond aux dépenses totales, « X » est la matrice des covariables et « b » représente les coefficients correspondants. Par exemple, pour le modèle linéaire simple présenté dans la colonne 3 du tableau 3, la valeur prédite de la variable réponse est d'abord calculée. La variable « part de la

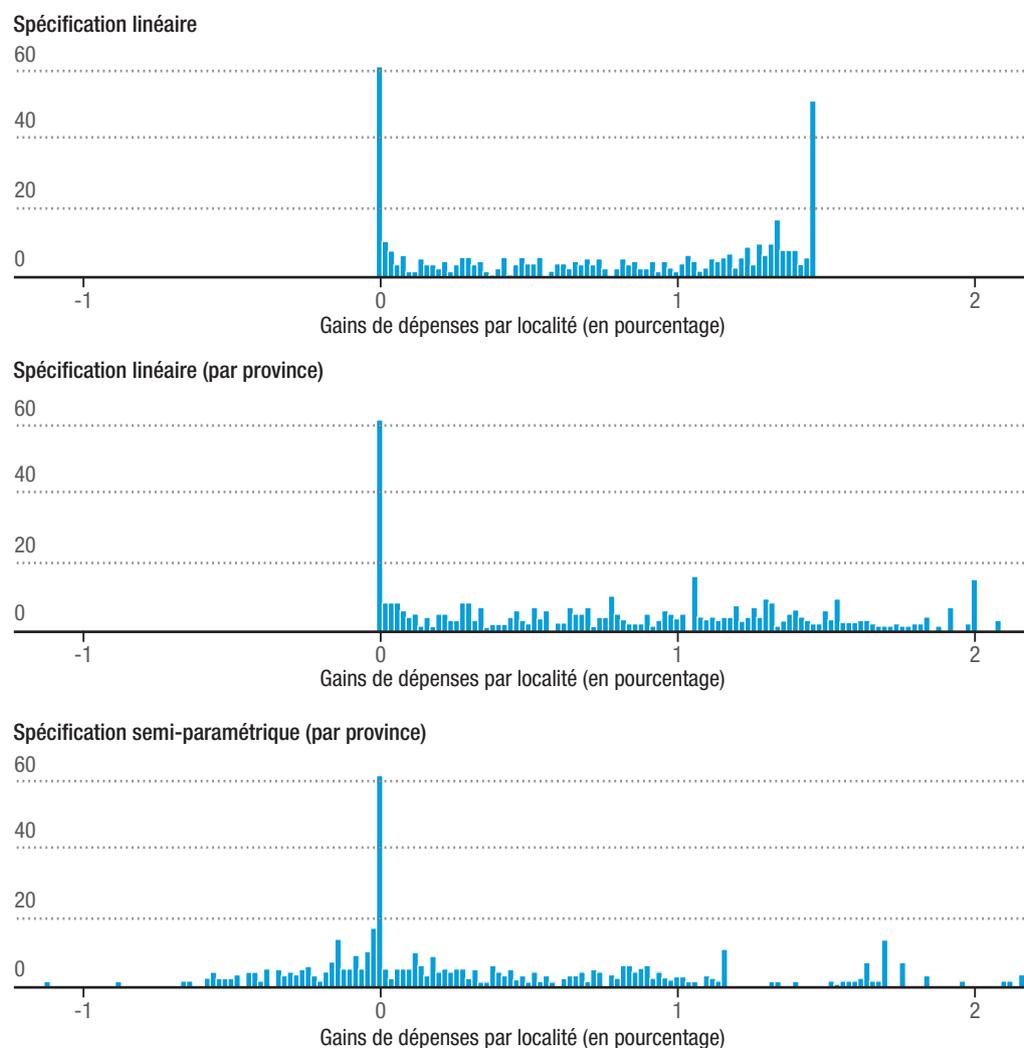
zone C dans la localité » est alors fixée à 0 afin de recalculer la variable réponse prédite correspondante. Les deux prévisions pour chaque localité sont exprimées en termes logarithmiques, et en soustrayant la première de la seconde, on obtient le gain en pourcentage des dépenses totales pour chaque localité. Pour les colonnes 3 et 4 du tableau 3, le gain sera nécessairement positif, car les effets marginaux de la variable réponse sont tous négatifs. Pour les résultats semi-paramétriques présentés ci-dessus, en revanche, ce n'est pas nécessairement le cas, étant donné la nature non monotone des estimations.

Comme prévu, les gains en pourcentage sont tous positifs pour les deux spécifications linéaires tandis que, pour la spécification semi-paramétrique, certaines localités enregistrent des gains négatifs (fig. 12). Pour la spécification linéaire à effet marginal constant dans la colonne 3 du tableau 3, les gains annuels en 2017 varient entre 0 et 150 %, avec un gain moyen de 77 %. Quant à la spécification linéaire où les effets marginaux sont constants dans les provinces, les gains varient entre 0 et un peu plus de 200 %, avec une valeur moyenne de 80,9 %. En revanche, pour la spécification semi-paramétrique (fig. 12, troisième histogramme), dans laquelle les lissages varient selon la province, les gains annuels en pourcentage vont de moins de -100 % à un peu plus de 200 %, avec une valeur moyenne de 37,9 %.



Figure 12

Cisjordanie : histogrammes des gains de dépenses annuels estimés en pourcentage (par localité) avec différentes spécifications de régression



Source : CNUCED.



Gains absolus

Les résultats des régressions donnent une estimation du pourcentage de l'incidence négative de la part de la zone C dans une localité. Autrement dit, ils mesurent l'estimation du logarithme (dépenses). Afin d'estimer l'incidence négative en dollars, la spécification des régressions devrait estimer $\log(E(y)) = Xb$. Par conséquent, on a estimé un modèle linéaire généralisé avec une fonction de lien logarithmique (fig. 13 et tableau 4)⁵. La seconde spécification convient au calcul des gains absolus lorsque les chiffres globaux du scénario hypothétique sont exprimés en dollars.

Pour la spécification du modèle linéaire généralisé où l'effet marginal de la variable « part » est constant, le gain global estimatif en 2017 découlant de la réaffectation de toutes les terres de la zone C à la zone A ou à la zone B est de 3,78 milliards de dollars. Cependant, en raison de l'hétérogénéité de l'incidence de la part entre les provinces (voir les tableaux 3 et 4), il est plus exact de laisser l'incidence de la part de la zone C dans les localités varier entre les provinces, auquel cas le gain annuel correspondant est de 4,4 milliards de dollars en 2017 (en dollars constants de 2015).



Tableau 4
Résultat du modèle linéaire généralisé avec transformation de la fonction de lien logarithmique en sinus hyperbolique inverse pour toutes les variables logarithmées

Variables indépendantes tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation (1)	(2)	(3)	(4)	
Ordonnée à l'origine	3,051 (3,386)	-1,751 * (0,819)	-1,196 * (0,581)	-1,291 ** (0,568)
Variable fictive pour 2017	0,448 *** (0,037)	0,100 ** (0,031)	0,095 *** (0,027)	0,095 *** (0,026)
Jénine	0,097 (0,073)	0,859 *** (0,037)	0,520 *** (0,031)	0,479 *** (0,041)
Toubas	-0,942 *** (0,194)	0,585 *** (0,088)	0,597 *** (0,078)	0,603 *** (0,065)
Toulkarm	0,428 *** (0,097)	0,529 *** (0,007)	0,362 *** (0,006)	0,217 *** (0,013)
Naplouze	0,358 *** (0,037)	0,639 *** (0,011)	0,329 *** (0,024)	0,381 *** (0,036)
Qalqiliya	0,112 (0,160)	-0,083 ** (0,029)	0,174 *** (0,032)	0,743 *** (0,038)
Salfit	-0,222 *** (0,035)	-0,407 *** (0,007)	-0,134 *** (0,024)	0,035 (0,060)
Jéricho	-1,440 *** (0,335)	-0,653 *** (0,071)	-0,604 *** (0,043)	0,091 * (0,045)
Bethléem	-0,035 (0,184)	0,042 (0,023)	0,042 (0,029)	0,022 (0,060)
Hébron	0,401 *** (0,048)	0,752 *** (0,029)	0,542 *** (0,027)	0,643 *** (0,030)
Logarithme de la superficie de la localité	0,775 ***	0,884 ***	0,900 ***	0,905 ***

⁵ Le modèle ($\log(E(y)) = Xb$) du tableau 4 n'est pas le même que celui ($E(\log(y)) = Xb$) du tableau 3, car la moyenne du logarithme n'est pas nécessairement la même que le logarithme de la moyenne. Cela est particulièrement évident lorsque la variable est fortement biaisée, comme c'est le cas pour les dépenses totales par localité.

Variables indépendantes tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation (1)

	(2)	(3)	(4)
	(0,197)	(0,045)	(0,032)
Logarithme de la luminosité nocturne hors des colonies de peuplement	1,177 ***	1,140 ***	1,135 ***
	(0,047)	(0,050)	(0,055)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B		-1,272 ***	
		(0,077)	
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Jénine			-1,029 ***
			(0,017)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Toubas			-1,253 ***
			(0,075)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Toulkarm			-0,843 ***
			(0,035)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Naplouse			-1,361 ***
			(0,074)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Qalqiliya			-2,031 ***
			(0,055)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Salfit			-1,462 ***
			(0,078)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Ramallah			-1,216 ***
			(0,018)
Share of locality area not in Area A or B * Jéricho			-2,542 ***
			(0,140)
Share of locality area not in Area A or B * Bethléem			-1,159 ***
			(0,064)
Part de la localité qui n'est pas en zone A ou B * Hébron			-1,477 ***
			(0,047)
Nombre d'observations : 914			

* p < 0,1

** p < 0,05

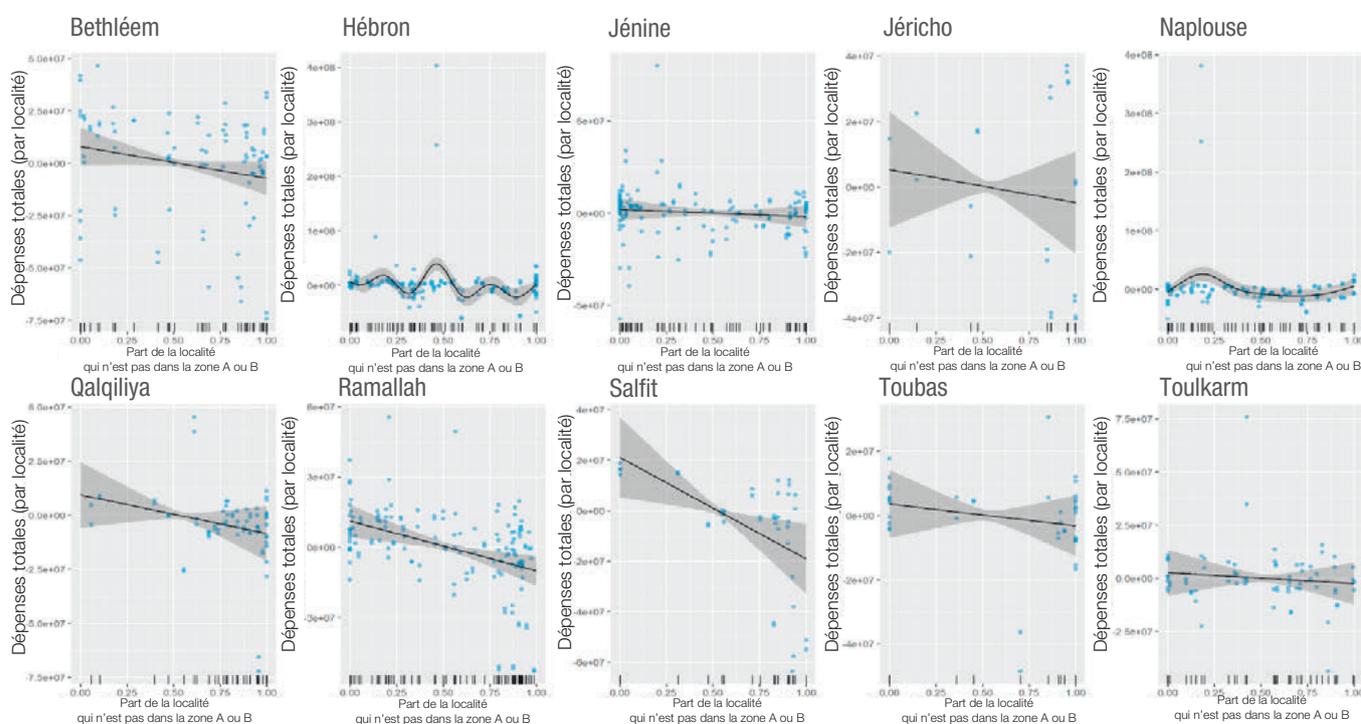
*** p < 0,01

Source : CNUCED.

Note : Les erreurs types sont regroupées au niveau des provinces et sont entre parenthèses.



Figure 13
Estimations associées à la part de la zone C dans une localité donnée (par province) - modèle linéaire généralisé



Source : CNUCED.

La réaffectation des terres de la zone C pourrait permettre de dégager des gains d'un montant de 4,4 milliards de dollars, et donc aboutir à une réduction sensible de la pauvreté

Le gain potentiel non réalisé estimé à 4,4 milliards de dollars en dépenses des ménages qui se serait matérialisé par la réaffectation des terres de la zone C à la zone A ou à la zone B aurait considérablement amélioré le bien-être des ménages, puisque leurs dépenses auraient augmenté de 57 % en 2017. Comme le montrent les figures 6 et 7, ceci est particulièrement pertinent pour les localités de la vallée du Jourdain et du sud de la Cisjordanie, dominées par la zone C, où les dépenses par équivalent adulte sont les plus faibles et les taux de pauvreté les plus élevés.

Les dépenses supplémentaires non réalisées d'un montant estimatif de 4,4 milliards de dollars seraient suffisantes pour conduire à une réduction de la pauvreté dans les localités où la part de la zone C est

supérieure à 0, et les retombées positives sur le reste de l'économie de la Cisjordanie, grâce à l'expansion de la demande globale, des liens en amont et en aval et des circuits fiscaux, contribueraient sensiblement à une réduction de la pauvreté partout ailleurs.

Il ressort de la présente étude que le fait de ramener les restrictions imposées dans la zone C aux niveaux de celles imposées dans les zones A et B, mesure qui irait dans le sens de la fin de l'occupation, pourrait améliorer considérablement la situation économique du peuple palestinien. Les avantages économiques seront bien plus importants lorsqu'il sera mis fin à l'occupation, conformément aux résolutions des organes de l'ONU sur la question, et que le conflit sera résolu dans le respect du droit international, l'objectif étant la concrétisation de la solution des deux États.





Chapitre 5

Conclusions





Le contrôle à plusieurs niveaux, par Israël, de la circulation de la population palestinienne et du commerce, nuit considérablement à l'activité économique, au développement et au bien-être des ménages palestiniens dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé. En Cisjordanie, les restrictions à l'activité économique sont plus prononcées dans la zone C, mais ne s'y limitent absolument pas.

La présente étude se veut complémentaire d'une précédente étude dans laquelle la CNUCED a examiné les répercussions des restrictions supplémentaires imposées dans la zone C d'un point de vue macroéconomique, c'est-à-dire leurs effets sur le PIB, et estimé que le coût économique des restrictions supplémentaires imposées à l'activité économique palestinienne par Israël dans 30 % de la zone C équivalait à 25,3 % du PIB de la Cisjordanie (UNCTAD, 2022). Dans la présente étude, la CNUCED estime l'incidence de ces restrictions sur le bien-être des ménages en utilisant comme indicateurs les dépenses et la pauvreté. Les deux études montrent que le fait de ramener les restrictions économiques imposées dans la zone C aux niveaux de celles imposées dans les zones A et B, c'est-à-dire de supprimer les restrictions supplémentaires imposées à l'ensemble de la zone C, pourrait accroître sensiblement l'activité économique et les dépenses des ménages et réduire la pauvreté dans les localités situées en tout ou en partie en zone C.

Dans la présente étude, la CNUCED démontre que si les restrictions supplémentaires imposées dans la zone C étaient supprimées et les restrictions étaient ramenées aux niveaux de celles imposées dans les zones A et B, mesure qui irait dans le sens de la fin de l'occupation, les dépenses totales dans les localités palestiniennes connaîtraient une augmentation pouvant aller jusqu'à 200 %. Les résultats suggèrent que, en 2017, les dépenses totales des ménages auraient été supérieures de 4,4 milliards de dollars (en dollars constants de 2015) aux dépenses effectives enregistrées, soit une

augmentation de 57 % des dépenses en Cisjordanie, à l'exclusion de la province de Jérusalem. Les gains non réalisés ne se limitent pas à l'année 2017 ; des dépenses d'un montant considérable auraient été enregistrées tous les ans. Ainsi, le peuple palestinien est gravement appauvri du fait de ce manque à gagner estimé et a un accès limité aux biens et services essentiels qui constituent la majeure partie de ses dépenses, notamment l'alimentation, l'éducation, la santé, les transports, le logement et les communications.

Les constatations donnent à penser que le fait d'assouplir les restrictions imposées dans la zone C pourrait concourir à améliorer considérablement la situation économique, et donc les conditions de vie.

Le rapport entre les dépenses et le PIB est toujours élevé dans le Territoire palestinien occupé, et les dépenses des ménages représentent une composante essentielle de la demande globale. De précédentes études de la CNUCED montrent que l'économie palestinienne est entravée tant du côté de l'offre que du côté de la demande. L'augmentation des dépenses des ménages stimule la croissance économique et favorise la création d'emplois, l'augmentation des recettes fiscales et l'élargissement de la marge de manœuvre décisionnelle du Gouvernement palestinien, sans conséquences inflationnistes importantes pour une économie dépourvue de monnaie nationale souveraine.

Dans la présente étude, la CNUCED analyse l'incidence négative des restrictions et de la fragmentation administrative de la Cisjordanie sur le bien-être des ménages

La levée des restrictions imposées dans la zone C pourrait accroître les dépenses palestiniennes de 57 % et ainsi réduire sensiblement la pauvreté

palestiniens, montrant que la zone C est comparable à une « zone économique défavorable ». Lorsque l'occupation prendra fin, il faudra réfléchir aux avantages qu'offrirait la création de zones économiques spéciales ordinaires afin de mettre à profit l'énorme potentiel actuellement étouffé par les restrictions en place.

Les résultats présentés dans l'étude sont probablement des estimations basses, car ils n'intègrent pas encore les effets délétères de la fragmentation des terres palestiniennes (la désignation « zone C » ne tient que partiellement compte de la nature fragmentée de la Cisjordanie, et les degrés de fragmentation varient considérablement d'une province à l'autre). Les estimations sont d'autant plus basses qu'elles ne tiennent pas compte des effets néfastes du mur de séparation et des points de contrôle. La fragmentation territoriale en tant que telle, le mur et les opérations militaires de la Puissance occupante entravent encore davantage le développement économique palestinien et méritent de faire l'objet de futurs travaux de recherche destinés à quantifier les coûts de l'occupation israélienne.

L'ONU continue d'œuvrer à l'instauration d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité applicables, pour qu'il soit mis fin à l'occupation et pour permettre la création d'un État de Palestine d'un seul tenant, indépendant, souverain, démocratique et viable, coexistant avec Israël dans la paix et la sécurité.

Un développement durable dans le Territoire palestinien occupé n'est possible qu'en levant toutes les restrictions à l'activité économique palestinienne et, à terme, en mettant fin à l'occupation. Aussi la communauté internationale devrait-elle envisager les mesures suivantes :

- Demander à Israël d'assumer ses responsabilités au regard du droit international.
- Déployer tous les efforts nécessaires pour mettre fin à l'occupation israélienne et à ses conséquences économiques toujours plus lourdes pour le peuple palestinien, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.
- Lever immédiatement toutes les restrictions à l'activité économique palestinienne dans la zone C, dans l'attente d'un règlement global, et permettre une intensification sensible de l'activité économique palestinienne, étant donné que la levée des restrictions doterait l'économie palestinienne d'une base de ressources économiques et naturelles dont elle a cruellement besoin pour se développer et inverser la tendance actuelle à l'aggravation du dénuement socioéconomique.
- Cesser et annuler toutes les activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, conformément à la résolution 2334 (2016) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci réaffirme que la création par Israël de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, « n'a aucun fondement en droit et constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle majeur à la réalisation de la solution des deux États et à l'instauration d'une paix globale, juste et durable ».
- Inverser la tendance actuelle à la diminution de l'aide étrangère et renforcer le soutien des donateurs au peuple palestinien, étant donné que les coûts de l'occupation sont un obstacle majeur à la mobilisation des ressources et que, sous l'occupation, le peuple palestinien peut progresser vers l'autosuffisance, mais pas l'atteindre pleinement.



Annexe 1

Variabes : définition et mesure

Le tableau ci-après reprend l'ensemble des variables utilisées dans les régressions présentées à l'annexe 3.

Tableau 1.1
Variabes : définition et mesure

Variable	Description
Équivalent adulte	Définition établie par l'Organisation de coopération et de développement économiques et de la Banque mondiale, fondée sur l'équation : $(1 + (\text{nombre d'adultes} - 1) * 0,8 + (\text{nombre d'enfants} * 0,5))$
Dépenses mensuelles totales avec assistance par équivalent adulte	Dépenses totales du ménage avec assistance (en dollars constants de 2015) divisées par le nombre d'équivalents adultes du ménage
Gaza	Variable fictive égale à 1 si le ménage est à Gaza et à 0 si ce n'est pas le cas
Cisjordanie	Variable fictive égale à 1 si le ménage est en Cisjordanie et à 0 si ce n'est pas le cas
Sexe du chef de ménage	Variable fictive égale à 1 dans le cas d'une femme et à 0 dans le cas d'un homme
Situation matrimoniale du chef de ménage	Variable fictive égale à 1 si la personne a été mariée et à 0 si ce n'est pas le cas
Niveau d'études du chef de ménage	Variable fictive égale à 1 en cas de scolarisation dans l'enseignement secondaire ou supérieur et à 0 en dessous de ce niveau d'études
Statut de réfugié du chef de ménage	Variable fictive égale à 1 s'il s'agit d'un réfugié, enregistré ou non, et à 0 si ce n'est pas le cas
Situation professionnelle du chef de ménage	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage a un emploi et à 0 si ce n'est pas le cas
Nombre d'individus de sexe féminin	Nombre d'individus de sexe féminin dans le ménage
Nombre d'individus de sexe masculin	Nombre d'individus de sexe masculin dans le ménage
Nombre d'hommes adultes	Nombre d'individus de sexe masculin âgés de plus de 15 ans
Nombre de femmes adultes	Nombre d'individus de sexe féminin âgés de plus de 15 ans
Agriculture	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur agricole ou le secteur de la pêche et à 0 si ce n'est pas le cas
Construction	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur de la construction et à 0 si ce n'est pas le cas
Industrie	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur de l'exploitation minière, de la fabrication, de l'électricité ou de l'eau et 0 si ce n'est pas le cas
Services	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage travaille dans le secteur des services et à 0 si ce n'est pas le cas
Nombre de membres du ménage actifs	Nombre de membres du ménage occupant un emploi
Emploi en Israël	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage est employé en Israël ou dans ses colonies et à 0 si ce n'est pas le cas
Emploi à l'étranger	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage est employé à l'étranger et à 0 si ce n'est pas le cas

Variable	Description
Emploi dans l'administration nationale	Variable fictive égale à 1 si le chef de ménage est employé dans l'administration nationale et à 0 si ce n'est pas le cas
Accès au réseau public de distribution d'eau	Variable fictive égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau public de distribution d'eau et à 0 si ce n'est pas le cas
Accès à l'électricité	Variable fictive égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau électrique et à 0 si ce n'est pas le cas
Raccordement au réseau d'assainissement	Variable fictive égale à 1 si le ménage est raccordé au réseau public d'assainissement et à 0 si ce n'est pas le cas
Propriété du logement	Variable fictive égale à 1 si le ménage est propriétaire du logement qu'il occupe et à 0 si ce n'est pas le cas
Nombre de pièces	Nombre de pièces du logement
Nombre de chambres à coucher	Nombre de chambres à coucher dans le logement
Cuisine	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'une cuisine et à 0 si ce n'est pas le cas
Salle de bains	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'une salle de bains et à 0 si ce n'est pas le cas
Toilettes	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé de toilettes et à 0 si ce n'est pas le cas
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	Variable fictive égale à 1 si la principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz et à 0 si ce n'est pas le cas
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	Variable fictive égale à 1 si la principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz et à 0 si ce n'est pas le cas
Voiture	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède une voiture particulière et à 0 si ce n'est pas le cas
Réfrigérateur	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'un réfrigérateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Chauffe-eau	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'un chauffe-eau et à 0 si ce n'est pas le cas
Chauffage central	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'un chauffage central et à 0 si ce n'est pas le cas
Aspirateur	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède un aspirateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Cuisinière	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'une cuisinière et à 0 si ce n'est pas le cas
Lave-linge	Variable fictive égale à 1 si le logement est équipé d'un lave-linge et à 0 si ce n'est pas le cas
Bibliothèque à domicile	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède une bibliothèque à domicile et à 0 si ce n'est pas le cas
Télévision	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède une télévision et à 0 si ce n'est pas le cas
Ligne téléphonique	Variable fictive égale à 1 si le logement dispose d'une ligne téléphonique et à 0 si ce n'est pas le cas
Ordinateur	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède un ordinateur et à 0 si ce n'est pas le cas
Téléphone portable	Variable fictive égale à 1 si le ménage possède un téléphone portable et à 0 si ce n'est pas le cas

Source : Enquêtes palestiniennes sur les dépenses et la consommation (2011 et 2017) et recensements palestiniens (2007 et 2017).

Annexe 2

Statistiques récapitulatives

**Tableau 2.1**

Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2011, Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte	431	389	24	227	332	508	6 837
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	5	15
Zone urbaine	1	1	0	0	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	1	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	0	1	1	1
Emploi en Israël ou dans les colonies	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de membres du ménage actifs	2	1	0	1	1	2	10
Nombre de membres du ménage	6	3	1	4	6	7	22
Nombre d'individus de sexe féminin	3	2	0	2	3	4	13
Nombre d'individus de sexe masculin	3	2	0	2	3	4	13

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre d'enfants	2	2	0	0	2	3	11
Accès au réseau public de distribution d'eau	1	0	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	1	0	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0	0	0	0	0	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	4	1	1	3	4	4	16
Nombre de chambres à coucher	2	1	1	2	2	3	8
Cuisine	1	0	0	1	1	1	1
Salle de bains et toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	1	1
Voiture	0	0	0	0	0	1	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	1	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	1	0	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	1	0	0	0	1	1	1
Téléphone portable	1	0	0	1	1	1	1
Nombre d'observations	2 909 ménages						

Source : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2011.



Tableau 2.2
Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses
et la consommation, 2011, Gaza

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte	253	217	45	134	198	295	2 734
Équivalent adulte	5	2	1	3	4	6	19
Zone urbaine	1	0	0	0	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	0	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	1	1	1	1
Emploi en Israël ou dans ses colonies	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0	0	0	0	0	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	2	1	0	1	1	2	8
Nombre de membres du ménage	7	3	1	5	7	8	28
Nombre d'individus de sexe féminin	3	2	0	2	3	4	15
Nombre d'individus de sexe masculin	3	2	0	2	3	4	13
Nombre d'enfants	3	2	0	1	3	4	12
Accès au réseau public de distribution d'eau	1	0	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	1	0	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	1	0	0	1	1	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	4	1	1	3	4	4	10
Nombre de chambres à coucher	3	1	1	2	3	3	7
Cuisine	1	0	0	1	1	1	1
Salle de bains et toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	0	1
Voiture	0	0	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	0
Aspirateur	0	0	0	0	0	0	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	1	0	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	1	0	0	1	1	1	1
Nombre d'observations	1 408 ménages						

Source : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2011.

**Tableau 2.3**

Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017, Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte	453	417	0	249	379	561	14 647
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	5	13
Zone urbaine	1	0	0	0	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	1	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	0	1	1	1
Emploi en Israël ou dans ses colonies	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de membres du ménage actifs	1	1	0	1	1	2	8
Nombre de membres du ménage	5	2	1	4	5	7	19
Nombre d'individus de sexe féminin	3	1	0	1	2	3	9
Nombre d'individus de sexe masculin	3	2	0	1	3	4	13
Nombre d'enfants	2	2	0	0	2	3	10
Accès au réseau public de distribution d'eau	1	0	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	1	0	1	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	0	0	0	0	0	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	5	1	1	4	5	6	14
Nombre de chambres à coucher	2	1	0	2	2	3	7
Cuisine	1	0	0	1	1	1	1
Salle de bains et toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	1	1
Voiture	0	0	0	0	0	1	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	1	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	0	1	0	0	0	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	1	0	0	0	1	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	1	0	0	1	1	1	1
Nombre d'observations	2 832 ménages						

Source : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017.



Tableau 2.4
Statistiques récapitulatives : enquête palestinienne sur les dépenses
et la consommation, 2017, Gaza

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte	209	168	12	108	164	252	1 827
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	5	12
Zone urbaine	1	0	0	0	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	0	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	1	1	1	1
Emploi en Israël ou dans ses colonies	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0	0	0	0	0	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	1	1	0	1	1	1	5
Nombre de membres du ménage	6	3	1	4	6	8	18
Nombre d'individus de sexe féminin	3	2	0	2	3	4	9
Nombre d'individus de sexe masculin	3	2	0	2	3	4	10
Nombre d'enfants	3	2	0	1	3	4	10
Accès au réseau public de distribution d'eau	1	0	0	1	1	1	1
Accès à l'électricité	1	0	1	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	1	0	0	1	1	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	5	1	1	4	5	6	11
Nombre de chambres à coucher	2	1	1	2	2	3	6
Cuisine	1	0	0	1	1	1	1
Salle de bains et toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	0	1
Voiture	0	0	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0	0	0	0	0	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	0	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	0	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	0	0	0	0	0	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	1	0	0	0	1	1	1
Nombre d'observations	789 ménages						

Source : Enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation, 2017.



Tableau 2.5
Statistiques récapitulatives : recensement, 2007, Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte	312	151	5	206	283	387	1 858
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	5	27
Zone urbaine	1	0	0	0	1	1	1
Zone rurale	1	0	0	0	1	1	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	0	1	1	1
Emploi en Israël ou dans ses colonies	0	0	0	0	0	1	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de membres du ménage actifs	1	1	0	1	1	1	8
Nombre de membres du ménage employés en Israël ou dans ses colonies	0	1	0	0	0	1	8
Nombre de membres du ménage	6	3	1	4	5	7	40
Nombre d'individus de sexe féminin	3	2	0	1	2	4	21
Nombre d'individus de sexe masculin	3	2	0	2	3	4	20
Nombre d'enfants	2	2	0	0	2	4	22
Accès au réseau public de distribution d'eau	1	0	0	0	1	1	1
Accès à l'électricité	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Raccordement au réseau d'assainissement	0	0	0	0	0	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de pièces	4	1	1	3	4	4	25
Nombre de chambres à coucher	2	1	1	1	2	3	22
Cuisine	1	0	0	1	1	1	1
Salle de bains et toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	1	1
Voiture	0	0	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	1	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	1	0	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0	0	0	0	0	1	1
Nombre d'observations	346 322 ménages						

Source : Recensement palestinien, 2007.

Tableau 2.6
Statistiques récapitulatives : recensement, 2007, Gaza

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	175	72	3	125	163	211	972
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	6	28
Zone urbaine	1	0	0	1	1	1	1
Zone rurale	1	0	0	1	1	1	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	0	0	0	0	0	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Services	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de membres du ménage actifs	0	0	0	0	0	1	1
Emploi en Israël	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	1	0	0	1	1	1	10
Nombre d'individus de sexe féminin	0	1	0	0	0	1	8
Nombre d'individus de sexe masculin	6	3	1	4	6	8	48
Nombre de femmes adultes	3	2	0	2	3	4	31
Nombre d'hommes adultes	3	2	0	2	3	4	27
Accès au réseau public de distribution d'eau	3	2	0	1	3	4	36
Accès à l'électricité	1	0	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	1	0	0	1	1	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de chambres à coucher	4	1	1	3	4	4	25
Cuisine	2	1	1	2	2	3	18
Salle de bains	1	0	0	1	1	1	1
Toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	0	1
Voiture	0	0	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	0	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	1	0	0	1	1	1	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	0	0	0	0	0	1	1
Nombre d'observations	214 555 ménages						

Source : Recensement palestinien, 2007.



Tableau 2.7
Statistiques récapitulatives : recensement, 2017, Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	362	120	0	277	340	427	1 373
Équivalent adulte	4	2	1	2	3	4	78
Zone urbaine	1	0	0	0	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	1	1
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Niveau d'études du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Services	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de membres du ménage actifs	0	0	0	0	0	0	1
Emploi en Israël	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	1	1	0	1	1	2	13
Nombre d'individus de sexe féminin	0	1	0	0	0	0	7
Nombre d'individus de sexe masculin	5	2	1	3	5	6	99
Nombre de femmes adultes	2	1	0	1	2	3	63
Nombre d'hommes adultes	3	2	0	1	2	3	97
Accès au réseau public de distribution d'eau	2	2	0	0	2	3	17
Accès à l'électricité	1	0	0	1	1	1	1
Raccordement au réseau d'assainissement	1	0	0	1	1	1	1
Propriété du logement	0	0	0	0	0	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de chambres à coucher	4	1	1	3	4	4	20
Cuisine	2	1	1	2	2	3	12
Salle de bains	1	0	0	1	1	1	1
Toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	1	1
Voiture	0	0	0	0	0	1	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	1	0	0	0	1	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	1	0	0	0	1	1	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	0	0	0	0	0	0	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	1	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	1	0	0	1	1	1	1
Nombre d'observations	488 543 ménages						

Source : Recensement palestinien, 2017.

Tableau 2.8
Statistiques récapitulatives : recensement, 2017, Gaza

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Dépenses par équivalent adulte avec assistance	207	98	9	150	187	236	2 387
Équivalent adulte	4	2	1	3	4	5	24
Zone urbaine	1	0	0	1	1	1	1
Zone rurale	0	0	0	0	0	0	0
Camp	0	0	0	0	0	0	1
Sexe du chef de ménage	0	0	0	0	0	0	1
Situation matrimoniale du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Statut de réfugié du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Niveau d'études du chef de ménage	1	0	0	1	1	1	1
Situation professionnelle du chef de ménage	1	0	0	0	1	1	1
Agriculture	0	0	0	0	0	0	1
Construction	0	0	0	0	0	0	1
Industrie	0	0	0	0	0	0	1
Services	0	0	0	0	0	0	1
Nombre de membres du ménage actifs	0	0	0	0	0	0	1
Emploi en Israël	0	0	0	0	0	0	1
Emploi à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1
Emploi dans l'administration nationale	1	1	0	0	1	1	8
Nombre d'individus de sexe féminin	0	0	0	0	0	0	3
Nombre d'individus de sexe masculin	6	3	1	4	6	7	36
Nombre de femmes adultes	3	2	0	2	3	4	19
Nombre d'hommes adultes	3	2	0	2	3	4	20
Accès au réseau public de distribution d'eau	3	2	0	1	2	4	21
Accès à l'électricité	0	0	0	0	0	0	1
Raccordement au réseau d'assainissement	1	0	0	1	1	1	1
Propriété du logement	1	0	0	1	1	1	1

Occupation, fragmentation et pauvreté en Cisjordanie

Variable	Moyenne	Écart type	Minimum	Centile (25)	Médiane	Centile (75)	Maximum
Nombre de pièces	1	0	0	1	1	1	1
Nombre de chambres à coucher	3	1	1	3	3	4	18
Cuisine	2	1	1	2	2	3	10
Salle de bains	1	0	0	1	1	1	1
Toilettes	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz	1	0	0	1	1	1	1
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz	0	0	0	0	0	0	1
Voiture	0	0	0	0	0	0	1
Réfrigérateur	1	0	0	1	1	1	1
Chauffe-eau	0	0	0	0	0	1	1
Chauffage central	0	0	0	0	0	0	1
Aspirateur	0	0	0	0	0	0	1
Cuisinière	1	0	0	1	1	1	1
Lave-linge	1	0	0	1	1	1	1
Bibliothèque à domicile	0	0	0	0	0	0	1
Télévision	0	0	0	0	0	0	1
Ligne téléphonique	0	0	0	0	0	0	1
Ordinateur	0	0	0	0	0	1	1
Téléphone portable	1	0	0	1	1	1	1
Nombre d'observations	323 709 ménages						

Source : Recensement palestinien, 2017.

Annexe 3

Estimations calculées selon la méthode de la meilleure prévision empirique

Le tableau 3.1 présente les résultats des régressions pondérées du logarithme des dépenses par équivalent adulte sur l'ensemble des covariables standard, en interaction avec les variables régionales fictives de la Cisjordanie et de Gaza, pour de meilleures estimations régionales. Afin d'optimiser la comparabilité

entre les indicateurs synthétiques de revenu établis à partir des données du recensement et les coefficients estimés, un ensemble de covariables commun aux deux enquêtes par sondage a été maintenu dans les régressions pour 2011 et 2017. Aucun lien de causalité ne peut être établi à partir d'une régression.



Tableau 3.1

Résultats des régressions pondérées : logarithme des dépenses mensuelles réelles par équivalent adulte

(En dollars constants de 2015)

Variables indépendantes tirées de l'enquête palestinienne sur les dépenses et la consommation	2017	2011
Ordonnée à l'origine	5,495 (0,285)	4,321 (0,475)***
Cisjordanie	0,104 (0,344)	0,970 (0,524)*
Zone rurale * Gaza	-0,115 (0,0627)*	-0,0393 (0,0358)
Zone rurale * Cisjordanie	-0,0386 (0,0207)*	0,0240 (0,0231)
Camp * Gaza	0,0160 (0,0441)	-0,0539 (0,0348)
Camp * Cisjordanie	-0,0561 (0,0385)	-0,0817 (0,0310)***
Caractéristiques du chef de ménage		
Sexe * Gaza	0,264 (0,0660)***	0,104 (0,0474)**
Sexe * Cisjordanie	-0,0320 (0,0341)	0,0196 (0,0324)
Situation matrimoniale * Gaza	-0,230 (0,177)	-0,187 (0,130)
Situation matrimoniale * Cisjordanie	-0,00938 (0,0614)	-0,0594 (0,0604)
Statut de réfugié * Gaza	0,00314 (0,0422)	-0,00779 (0,0319)
Statut de réfugié * Cisjordanie	-0,0414 (0,0213)*	0,00617 (0,0235)
Niveau d'études * Gaza	0,0593 (0,0415)	0,0653 (0,0302)**
Niveau d'études * Cisjordanie	0,0617 (0,0208)***	0,0410 (0,0224)*
Situation professionnelle		
Secteur d'emploi (les services constituent la catégorie de base)		

**Variables indépendantes tirées de l'enquête
palestinienne sur les dépenses et
la consommation**

	2017	2011
Agriculture * Gaza	-0,129 (0,0810)	-0,0338 (0,0448)
Agriculture * Cisjordanie	-0,0528 (0,0399)	-0,106 (0,0340)***
Construction * Gaza	-0,117 (0,0931)	-0,104 (0,0714)
Construction * Cisjordanie	-0,0247 (0,0324)	-0,0905 (0,0319)***
Industrie * Gaza	-0,0858 (0,0742)	-0,0810 (0,0581)
Industrie * Cisjordanie	-0,0227 (0,0287)	-0,0618 (0,0285)**
Nombre de membres du ménage actifs * Gaza	0,0561 (0,0260)**	0,0426 (0,0163)***
Nombre de membres du ménage actifs * Cisjordanie	0,0532 (0,0124)***	0,0521 (0,0105)***
Emploi en Israël * Gaza	1,639 (0,494)***	0,0540 (0,0392)
Emploi en Israël * Cisjordanie	0,130 (0,0280)***	0,177 (0,0308)***
Emploi à l'étranger * Gaza	0,371 (0,350)	-0,102 (0,144)
Emploi à l'étranger * Cisjordanie	-0,0294 (0,136)	0,165 (0,0310)***
Emploi dans l'administration nationale * Gaza	0,261 (0,0431)***	0,199 (0,0331)***
Emploi dans l'administration nationale * Cisjordanie	0,0210 (0,0305)	0,0402 (0,0328)
Caractéristiques démographiques du ménage		
Nombre d'individus de sexe féminin * Gaza	-0,112 (0,0147)***	-0,0903 (0,0117)***
Nombre d'individus de sexe féminin * Cisjordanie	-0,120 (0,00882)***	-0,123 (0,00862)***
Nombre d'individus de sexe masculin * Gaza	-0,0872 (0,0149)***	-0,0877 (0,0122)***
Nombre d'individus de sexe masculin * Cisjordanie	-0,0955 (0,00935)***	-0,108 (0,00886)***
Nombre d'enfants * Gaza	0,00523 (0,0138)	0,00147 (0,0107)
Nombre d'enfants * Cisjordanie	-0,000200 (0,00858)	0,00205 (0,00820)
Accès aux services de base		
Accès au réseau public de distribution d'eau * Gaza	-0,107 (0,0913)	-0,0180 (0,145)
Accès au réseau public de distribution d'eau * Cisjordanie	-0,152 (0,0278)***	-0,126 (0,0227)***
Accès à l'électricité * Gaza	s.o.	0,544 (0,293)*
Accès à l'électricité * Cisjordanie	s.o.	-0,255 (0,122)**
Raccordement au réseau d'assainissement * Gaza	-0,110 (0,0528)**	0,121 (0,0350)***
Raccordement au réseau d'assainissement * Cisjordanie	-0,00923 (0,0228)	0,0915 (0,0237)***
Caractéristiques du logement		
Propriété du logement * Gaza	-0,0111 (0,0448)	0,0233 (0,0533)
Propriété du logement * Cisjordanie	-0,0774 (0,0259)***	-0,0806 (0,0255)***
Nombre de pièces * Gaza	0,0144 (0,0225)	0,0446 (0,0149)***
Nombre de pièces * Cisjordanie	0,0428 (0,0119)***	0,0314 (0,00947)***
Nombre de chambres à coucher * Gaza	0,0502 (0,0359)	-0,0433 (0,0238)*
Nombre de chambres à coucher * Cisjordanie	-0,0208 (0,0185)	0,0271 (0,0165)

**Variables indépendantes tirées de l'enquête
palestinienne sur les dépenses et
la consommation**

	2017	2011
Cuisine * Gaza	-0,0802 (0,183)	0,169 (0,257)
Cuisine * Cisjordanie	0,174 (0,144)	0,162 (0,146)
Salle de bains et toilettes * Gaza	0,0378 (0,0591)	0,0603 (0,248)
Salle de bains et toilettes * Cisjordanie	0,0549 (0,0385)	0,158 (0,163)
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz * Gaza	-0,00506 (0,0963)	0,288 (0,0687)***
La principale source d'énergie pour la cuisson est le gaz * Cisjordanie	-0,0689 (0,103)	0,0632 (0,0663)
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz * Gaza	0,138 (0,122)	0,101 (0,136)
La principale source d'énergie pour le chauffage est le gaz * Cisjordanie	-0,0171 (0,0208)	0,0237 (0,0205)
Possessions du ménage		
Voiture * Gaza	0,458 (0,0703)***	0,280 (0,0528)***
Voiture * Cisjordanie	0,372 (0,0207)***	0,301 (0,0224)***
Réfrigérateur * Gaza	0,0442 (0,0737)	0,113 (0,0557)**
Réfrigérateur * Cisjordanie	0,0936 (0,0745)	0,181 (0,0598)***
Chauffe-eau * Gaza	0,0619 (0,0371)*	-0,000375 (0,0286)
Chauffe-eau * Cisjordanie	0,112 (0,0199)***	0,0358 (0,0213)*
Chauffage central * Gaza	0,864 (0,493)*	s.o.
Chauffage central * Cisjordanie	0,0589 (0,0793)	0,155 (0,0586)***
Aspirateur * Gaza	0,0763 (0,0604)	0,160 (0,0460)***
Aspirateur * Cisjordanie	0,0798 (0,0212)***	0,153 (0,0231)***
Cuisinière * Gaza	-0,0471 (0,0647)	0,102 (0,118)
Cuisinière * Cisjordanie	0,0323 (0,0346)	0,0962 (0,0942)
Lave-linge * Gaza	-0,0421 (0,0367)	0,0919 (0,0552)*
Lave-linge * Cisjordanie	-0,0549 (0,0197)***	0,0902 (0,0452)**
Bibliothèque à domicile * Gaza	0,188 (0,0588)***	0,136 (0,0404)***
Bibliothèque à domicile * Cisjordanie	0,0602 (0,0292)**	0,0922 (0,0247)***
Télévision * Gaza	0,131 (0,0437)***	-0,00629 (0,0747)
Télévision * Cisjordanie	0,184 (0,0211)***	0,0908 (0,0655)
Ligne téléphonique * Gaza	0,189 (0,0448)***	0,108 (0,0322)***
Ligne téléphonique * Cisjordanie	0,0469**	0,123 (0,0209)***
Ordinateur * Gaza	0,0876 (0,0441)**	0,162 (0,0315)***
Ordinateur * Cisjordanie	0,0576 (0,0211)***	0,0838 (0,0209)***
Téléphone portable * Gaza	0,200 (0,0432)***	-0,0140 (0,0802)
Téléphone portable * Cisjordanie	s.o.	s.o.

**Variables indépendantes tirées de l'enquête
palestinienne sur les dépenses et
la consommation**

	2017	2011
R ²	0,5511	0,5004
Nombre d'observations	3 734	4 317

* p < 0,05

** p < 0,01

*** p < 0,001

Source : CNUCED.

Notes : Pour les variables et unités de mesure et les statistiques récapitulatives des enquêtes et des recensements, voir l'annexe 2. Les dépenses sont exprimées en dollars constants de 2015. Les erreurs types sont entre parenthèses. Le coefficient de pondération du ménage est l'inverse de la probabilité de sélection du ménage. Ces pondérations sont utilisées pour corriger ou ajuster les facteurs d'extrapolation de l'état de référence dans les régressions.

Abréviations : s.o. = sans objet ; R² = proportion de la variation d'une variable dépendante qui est expliquée par une variable indépendante.

Annexe 4

Mesure de la luminosité nocturne

Les données relatives à la luminosité nocturne ont été obtenues grâce à l'un des produits de la gamme Black Marble (VNP46/VJ146) de la National Aeronautics and Space Administration (NASA) des États-Unis d'Amérique, qui a créé ce produit grâce à une technique novatrice d'exploitation des données du canal jour et nuit de l'instrument Visible Infrared Imaging Radiometer Suite (suite de radiomètres pour imageurs dans l'infrarouge et le visible). Les données annuelles de la gamme Black Marble sur la luminosité nocturne, qui ont une résolution spatiale de 15 secondes d'arc, sont disponibles pour la période allant de janvier 2012 à aujourd'hui. Elles sont exemptes de nuages et ont été ajustées de manière à corriger les distorsions dues aux effets atmosphériques, au terrain, à la végétation, à la neige, à lumière lunaire et à la lumière parasite (UNCTAD, 2022). Le jeu composite annuel comporte 28 couches et contient des informations sur la luminosité nocturne mesurée à différents angles

zénithaux (quasi-nadir, off-nadir et autres angles) et dans différentes conditions d'enneigement (avec ou sans couverture neigeuse), ainsi que des informations sur le nombre d'observations, la qualité, le masque terre-eau, la plateforme, la latitude et la longitude, entre autres.

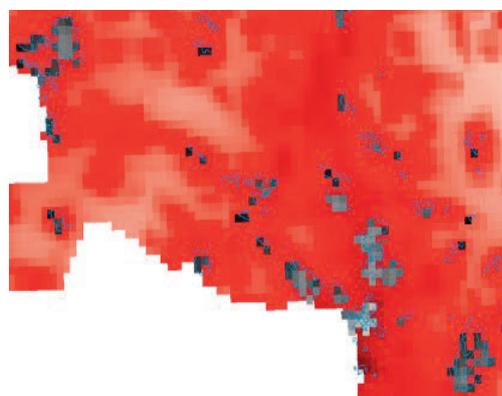
Les données utilisées dans la présente étude sont celles capturées sous tous les angles zénithaux pendant les périodes sans neige, afin de bien comprendre les schémas de luminosité nocturne à l'intérieur et à l'extérieur des colonies israéliennes. Les données relatives à la luminosité nocturne ne peuvent pas être directement rattachées aux colonies parce que la taille de leurs pixels est trop grande par rapport à de nombreuses colonies. C'est pourquoi les pixels originaux ont été réduits à 10 m x 10 m, au lieu de 446 m x 446 m, grâce à la méthode du plus proche voisin, afin de les faire correspondre aux limites des colonies (fig. 14).



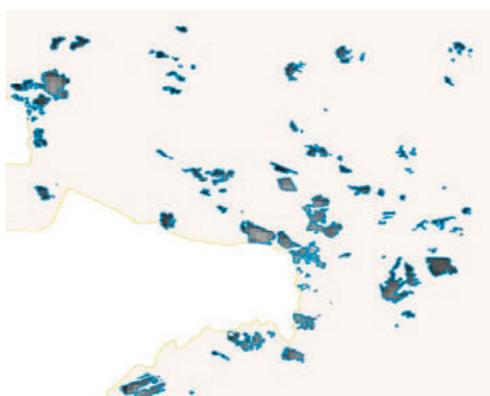
Figure 14

Luminosité nocturne : exemples de pixels en taille originale et réduite

a) Taille originale



b) Taille réduite



Source : CNUCED, 2022.



Bibliographie

- Aggarwal A (2007). Impact of special economic zones on employment, poverty and human development. Working paper No. 194). Indian Council for Research on International Economic Relations.
- Alder S, Shao L and Zilibotti F (2013). Economic reforms and industrial policy in a panel of Chinese cities. UBS Centre Working Paper Series No. 5. University of Zurich, Switzerland.
- Allegra M and Maggor E (2022). *The metropolitanization of Israel's settlement policy: The colonization of the West Bank as a strategy of spatial restructuring*. Political Geography. 92.
- Applied Research Institute–Jerusalem (2019). Assessing the impacts of Israeli movement restrictions on the mobility of people and goods in the West Bank. Available at <https://www.arij.org/publications/special-reports/special-reports-2019/assessing-the-impacts-of-israeli-movement-restrictions-on-the-mobility-of-people-and-goods-in-the-west-bank-2019/>.
- B'Tselem (2013). Acting the landlord: Israel's policy in Area C, the West Bank. Available at https://www.btselem.org/publications/summaries/201306_acting_the_landlord.
- B'Tselem (2021). This is ours, and this, too: Israel's settlement policy in the West Bank. Available at https://www.btselem.org/publications/202103_this_is_ours_and_this_too.
- Brussevich M (2020). The socioeconomic impact of special economic zones: Evidence from Cambodia. International Monetary Fund Working Paper No. 170.
- Crescenzi R, Rodríguez-Pose A and Storper M (2012). The territorial dynamics of innovation in China and India. *Journal of Economic Geography*. 12(5):1055–1085.
- Elbers C, Lanjouw JO and Lanjouw P (2003). Micro-level estimation of poverty and inequality. *Econometrica*. 71(1):355–364.
- Molina I, Rao JNK and Datta GS (2015). Small area estimation under a Fay–Herriot model with preliminary testing for the presence of random area effects. *Survey Methodology*. 41(1):1–19.
- Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (2023). West Bank demolitions and displacement: December 2022. Available at <https://www.ochaopt.org/content/west-bank-demolitions-and-displacement-december-2022>.
- Peace Now (2021). From de jure to de facto annexation: 2020 settlement construction report. Available at <https://peacenow.org.il/en/settlement-construction-report-2020>.
- UNCTAD (2018). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People and their Human Right to Development: Legal Dimensions* (United Nations publication, New York and Geneva).
- UNCTAD (2019a). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Unrealized Oil and Natural Gas Potential* (United Nations publication, sales No. E.19.II.D.10, Geneva).
- UNCTAD (2019b). *World Investment Report 2019: Special Economic Zones* (United Nations publication, sales No. E.19.II.D.12, Geneva).
- UNCTAD (2020). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Impoverishment of Gaza under Blockade* (United Nations publication. sales No. E.20.II.D.28. Geneva).
- UNCTAD (2021). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: Arrested Development and Poverty in the West Bank* (United Nations publication, Geneva).
- UNCTAD (2022). *The Economic Costs of the Israeli Occupation for the Palestinian People: The Cost of Restrictions in Area C Viewed from Above* (United Nations publication, Geneva).

UNCTAD (2023a). Report on UNCTAD assistance to the Palestinian people: Developments in the economy of the Occupied Palestinian Territory. TD/B/EX(74)/2. Geneva. 11 September.

UNCTAD (2023b). *The Role of China's Pilot Free Trade Zones in Promoting Institutional Innovation, Industrial Transformation and South-South Cooperation* (United Nations publication, Geneva).

Wang J (2013). The economic impact of special economic zones: Evidence from Chinese municipalities. *Journal of Development Economics*. 101:133–147.

Wei S-J (1995). The open-door policy and China's rapid growth: Evidence from city-level data. In: Ito T and Krueger AO, eds. *Growth Theories in Light of the East Asian Experience* (University of Chicago Press, United States of America).

World Bank (2013a). West Bank and Gaza: Area C and the future of the Palestinian economy. Report No. AUS2922.

World Bank (2013b). The labour market impact of mobility restrictions: Evidence from the West Bank. Policy Research Working Paper No. 6457.

World Bank (2015). Global experiences with special economic zones: Focus on China and Africa. Policy Research Working Paper No. 7240.

World Bank (2018). Obstacles on the road to Palestinian economic growth. Policy Research Working Paper No. 8385.





unctad.org